Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 15 janvier 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°551 ■

AVEC UN NIVEAU D'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DE 110,5% DU PIB

La France patauge dans une situation économique «extrêmement grave»

P 16

MARCHÉ FINANCIER

La startup «Moustachir» entre officiellement en bourse

Le ministre des Finances, Laziz Faid, a supervisé, hier à Alger, la cérémonie d'introduction de la première startup, à savoir «Moustachir» à la Bourse d'Alger. À cette occasion, le ministre a indiqué, que cet événement constitue une étape importante et historique dans le domaine du marché boursier, qui « représentera sans aucun doute un pilier et un mécanisme de financement pour les petites et moyennes entreprises ainsi que les entreprises émergentes, en offrant des solutions innovantes et un accompagnement vers un développement durable de leurs activités». P 3

SEAAL

378 millions m³ d'eau mobilisés en 2024

La société « SEAAL» dresse son bilan pour 2024. Elle a, en effet, indiqué que cette année a été marquée par de nombreuses initiatives et réalisations ayant eu un impact positif sur la vie des citoyens des wilayas d'Alger et de Tipaza.

P 2

DES RÉDUCTIONS SUR LES VOLS INTERNATIONAUX ALLANT JUSQU'À 60%

La nouvelle offre «OTLA» d'Air Algérie

Le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda a annoncé, hier à Alger, des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60% pour la saison estivale 2025. Lors d'une conférence de presse consacrée aux réalisations de la compagnie en 2024 et à ses objectifs pour l'année en cours, Benhamouda a fait état de la nouvelle offre d'Air Algérie «OTLA», pour la saison estivale 2025, proposant des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60 %.

P 3

LE NOMBRE DE TOURISTES A AUGMENTÉ DE 10% EN 2024

La destination Algérie retrouve des couleurs

Le tourisme en Algérie connaît un essor considérable ces dernières années, renforçant ainsi sa position parmi les destinations émergentes en Afrique et dans le monde arabe. En 2024, ce secteur a enregistré une dynamique remarquable, marquée par une forte croissance et une diversification des flux. Le nombre total de touristes a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente, atteignant 3,3 millions de visiteurs. Parmi eux, 1,1 million étaient des Algériens résidant à l'étranger, ce qui témoigne de l'attrait croissant de leur pays d'origine, comme l'a souligné Nabil Mellouk, directeur central au ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

P 5

SALON DE L'AGRICULTURE, DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET DE L'ÉLEVAGE

Participation de plus de 60 exposants à la 3e édition à El-Meniaa P 2

LOI DE FINANCES 2025

Les procédures fiscales simplifiées P 3

VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES À BOUIRA

Un préjudice financier de 18 millions de DA en 2024 P 2

SALON DE L'AGRICULTURE, DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET DE L'ÉLEVAGE

Participation de plus de 60 exposants à la 3ème édition à El-Meniaa

Soixante-deux (62) exposants prennent part à la 3ème édition du salon de l'agriculture, des industries manufacturières et de l'élevage, inaugurée lundi à la salle omnisports de la commune de Hassi El-Gara (wilaya d'El-Meniaa). Ces exposants représentent des entreprises nationales et étrangères spécialisées dans divers domaines liés à l'activité agricole, notamment le machinisme agricole, l'irrigation, l'industrie des engrais, l'électrification, l'énergie solaire, selon les organisateurs. Des expertes agricoles et économistes sont également présents au salon pour animer des rencontres et prodiguer des conseils sur les questions relatives au développement de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniaa. Le chef de l'exécutif local Mokhtar Benmalek a, en marge de la cérémonie d'inauguration de cet évènement économique, indiqué que la wilaya d'El-Meniaa dispose des atouts nécessaires pour devenir un pôle agricole, notamment dans la céréaliculture, la phoeniciculture, les cultures fourragères et maraichères. De nombreuses opportunités sont offertes aux porteurs de projets désirant investir dans cette wilaya qui recèle des ressources hydriques abondantes et de terres fertiles, a-t-il assuré. M. Benmalek a aussi mis en avant l'importance de l'accompagnement assuré par les pouvoirs publics pour encourager l'investissement dans le secteur agricole. Pour sa part, le directeur local des services agricoles (DSA), Mosbah Youcef a souligné que cette exposition constitue un espace de rencontre pour les investisseurs, les opérateurs économiques et les professionnels du secteur agricole. Organisée par la société agro-expo, la 3e édition du salon de l'agriculture, des industries manufacturières et de l'élevage se poursuivra jusqu'au 16 janvier en cours.

SEAAL

378 millions m³ d'eau mobilisés en 2024

La société « SEAAL» dresse son bilan pour 2024. Elle a, en effet, indiqué que cette année a été marquée par de nombreuses initiatives et réalisations ayant eu un impact positif sur la vie des citoyens des wilayas d'Alger et de Tipaza.

Par Selma R.

Selon un document parvenu hier à notre rédaction, la société a réussi à mobiliser 378 millions de mètres cubes d'eau. « Cette quantité a été répartie de manière stratégique en fonction de la demande des populations, avec 320 millions de mètres cubes pour la wilaya d'Alger, dont 51 % proviennent des stations de dessalement de l'eau de mer, 27 % des eaux souterraines et 39 % des eaux superficielles. La wilaya de Tipaza a reçu 67 millions de mètres cubes, dont 38 % proviennent des stations de dessalement de l'eau de mer, 32 % des eaux souterraines et 30 % des eaux superficielles», précise la SEAAL dans son bilan. Ainsi, la société a poursuivi, en 2024, ses efforts soutenus pour garantir les plus hauts standards de qualité de l'eau produite et distribuée à travers son réseau. Les résultats des analyses de laboratoire intensives ont montré un engagement strict envers les normes nationales et internationales de qualité de l'eau, dira-t-elle. En effet, plus de 12 000 analyses physico-chimiques et bactériologiques ont été réalisées, ainsi que pas moins de 282 000 tests de chlore par le laboratoire central de SEAAL, accrédité par l'Organisation algérienne de normalisation "Algerac" selon la norme ISO 17025, ainsi que par les laboratoires opérationnels répartis sur les stations principales. Concernant la réparation des fuites, SEAAL a mis en place une stratégie intégrée pour détecter et traiter les fuites.

C'est en effet un axe essentiel de sa politique de préservation des ressources en eau. « Cette stratégie repose sur des technologies avancées permettant la détection précoce des fuites et la localisation précise de celles-ci, garantissant ainsi une intervention rapide et efficace. Cette stratégie a donné des résultats concrets, puisque les équipes opérationnelles et techniques ont réussi à récupérer plus de 8 millions de mètres cubes d'eau au cours de l'année précédente», indique la même source. Dans le cadre de ce programme ambitieux qui reflète l'engagement de SEAAL pour une gestion rationnelle des ressources en eau, les équipes d'intervention ont réussi à réaliser 28 000 opérations de réparation, dont 23 000 interventions dans la wilaya d'Alger et 5 000 interventions dans la wilaya de Tipaza. Ces résultats obtenus illustrent les efforts continus de l'entreprise pour améliorer les performances des réseaux d'eau et garantir la durabilité de cette ressource vitale pour les générations futures.

S'agissant des opérations d'assainissement, SEAAL a poursuivi ses efforts soutenus dans le domaine du traitement des eaux usées et de l'assainissement des réseaux, accomplissant des réalisations de qualité qui reflètent son engagement à protéger l'environnement et la santé publique. Les chiffres sont à l'appui, pas moins de 100 millions de mètres cubes d'eaux usées ont traité en 2024, grâce aux 8 stations de traitement. Dans le cadre de sa stratégie intégrée pour améliorer la performance du réseau d'assainissement, les équipes de SEAAL ont nettoyé 1 300 kilomètres de canalisations, en utilisant les techniques et équipements les plus modernes. Ces opérations de qualité ont contribué à améliorer l'efficacité du réseau d'égouts et à renforcer sa capacité d'absorption, garantissant ainsi la protection de l'environnement et la préservation de la santé publique des citoyens.

SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES (SIAG)

Ouverture de la 11e édition à Oran

La 11e édition du Salon International des Industries Agroalimentaires (SIAG) a été ouverte, dimanche au Centre des Conventions " Mohamed Benahmed " à Oran, avec la participation de 70 exposants, la plupart étant des industriels nationaux dans ce domaine. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le PDG de la Société d'études économique et développement de l'investissement, Hichem Saidi, en présence de l'ambassadeur de la République du Zimbabwe, Vusumuzi Ntonga. La commissaire de ce salon, organisé par la société "First Events", Mme Rahmani Hayat, a indiqué que cet événement, qui se déroulera jusqu'au 16 janvier, réunit près de 70 exposants activant dans le domaine des industries alimentaires, incluant des fabricants, des fournisseurs d'équipements et des prestataires de services. Elle a souligné la présence de certains exposants étrangers en provenance de France et de Turquie, ainsi que la participation de l'ambassade du Zimbabwe pour présenter divers produits de son pays. Ce salon économique devrait attirer 4.500 visiteurs, selon la même source, qui a précisé que l'événement proposera un programme diversifié sur trois jours, avec notamment des ateliers de cuisine en direct, animés par des chefs célèbres tels que Hicham Cook, Hadjer PinkKitchen, et le chef Walid.

VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES À BOUIRA

Un préjudice financier de 18 millions de DA en 2024

Un préjudice financier de 18 millions de DA a été causé par le vol de câbles électriques à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira, où près de 60 cas de " vandalisme " ont été enregistrés sur le réseau durant l'année 2024, selon un bilan communiqué mardi par la direction de distribution de l'électricité et du gaz. "Convoités pour leur cuivre, les câbles électriques ont fait l'objet de 57 cas de vols en 2024 à Bouira, causant un préjudice de 18 millions de dinars à la société de distribution de l'électricité et du gaz dont les services interviennent, à chaque fois, pour effectuer des travaux de réparation et de remplacement de câbles afin de rétablir le courant électrique au profit des abonnés", selon les détails fournis à l'APS par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi.

" Près de 380 foyers ont été touchés par des coupures d'électricité dues à des vols de câbles en cuivre dans plusieurs communes de la wilaya comme Bouira, Khabouzia, Bir Ghbalou, El Hachimia, Ain Bessam, Aomar, Oued El Bardi, Maâlla, Kadiria, Lakhdaria, El Asnam, Taghzout, Maâmoura, Dirah Ridane El Adjiba, Ath Mansour et Bechloul ", a encore précisé le même responsable.

Un réseau d'une longueur totale de 15 km de lignes électriques a ainsi été volé durant l'année 2024 à travers le territoire de la wilaya, et plusieurs plaintes ont été déposées par la direction de distribution auprès des services de sécurité pour arrêter les auteurs, a ajouté M. Messaoudi.

La direction de distribution de l'électricité et du gaz a réitéré son appel aux citoyens à être vigilants en vue de dénoncer tout mouvement ou acte suspect à proximité des réseaux d'électricité.

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MARCHÉ FINANCIER

La startup «Moustachir» entre officiellement en bourse

Le ministre des Finances, Laziz Faid, a supervisé, hier à Alger, la cérémonie d'introduction de la première startup, à savoir «Moustachir» à la Bourse d'Alger. À cette occasion, le ministre a indiqué, que cet événement constitue une étape importante et historique dans le domaine du marché boursier, qui « représentera sans aucun doute un pilier et un mécanisme de financement pour les petites et moyennes entreprises ainsi que les entreprises émergentes, en offrant des solutions innovantes et un accompagnement vers un développement durable de leurs activités».

Par Réda Hadi

L'engouement pour cette Start up est inédit en Algérie. En effet, la demande de souscription aux actions de la startup «Moustachir» dans le cadre de l'ouverture de son capital a dépassé l'offre de 120% pour un montant levé de 94,62 millions de dinars. Au total, ce sont 1.250.000 actions (une demande de près de 136.000 qui ont été vendues entre le 1er et le 31 décembre au prix de 760 DA l'action. L'opération, la première du genre dans la catégorie des startups, a enregistré un fort engouement à travers 47 wilayas. Ainsi, deux ans seulement après son lancement, «Moustachir», spécialisée dans le consulting, rejoindra le compartiment de la Bourse d'Alger dédié aux pme et aux startups.

Le montant collecté au cours de cette opération est estimé à 94,625 millions da, selon le président de la Cosob qui précise que les actions proposées ont été acquises par 306 souscripteurs, dont 257 personnes physiques (62.500 actions), 29 fonctionnaires et conseillers auprès de la société «Moustachir» (12.500 actions), ainsi que 20 personnes morales algériennes (50.000 actions). Ces souscripteurs proviennent de 45 wilayas, dont Alger occupe la première place avec 39.453 actions acquises par 71 souscripteurs, soit 31,56% du total des actions vendues

Au vu de ce succès, le ministre des finances a mis en exergue, l'importance que le président de la République accorde à l'économie de la connaissance et aux startup, ainsi que sa conviction profonde des capacités des jeunes porteurs de projets innovants et créatifs, qui contribueront indéniablement à construire une vision moderne de l'économie algérienne, dans laquelle ces entreprises jouent un rôle central.

À cet égard, Faid a précisé que l'introduction de l'entreprise Moustachir à la Bourse d'Alger, s'inscrit dans un plan d'action global et intégré, qui inclut une feuille de route élaborée à partir des réformes et mesures mises en place par le président pour promouvoir et moderniser le secteur financier, en tant que secteur sensible et vital dans la structure de l'économie nationale, en diversifiant les sources de financement, en mobilisant l'épargne et en diffusant une culture financière au sein des milieux sociaux, contribuant ainsi à dynamiser le marché financier et à le mettre au service de l'investissement et de la création de richesse. Le ministre Faid a saisi cette occasion pour rappeler que le marché financier connaît une amélioration notable de son environnement réglementaire. Au cours des deux dernières années, une série de réformes majeures ont été mises en place pour renforcer l'attractivité du marché et l'écosystème des entreprises émergentes, comme en témoignent l'introduction de nouvelles régulations modernes par la COSOB, dont le règlement n° 23-01 relatif au financement participatif, le règlement n° 23-04 concernant la Bourse des valeurs mobilières, et le règlement n° 24-01 relatif à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

En outre, à la fin de l'année 2024, des initiatives prometteuses ont été lancées, visant à renforcer l'attractivité du marché pour les entreprises, notamment le lancement de la fenêtre unique pour le marché financier, un espace réunissant tous les acteurs du marché sous un même toit, ce qui facilite les procédures et simplifie l'introduction en bourse pour les entreprises. Dans une étape importante vers la transformation numérique, le portail électronique du marché financier a été lancé, ce qui contribuera à simplifier les démarches et à économiser du temps et de l'effort pour les intervenants sur le marché.

DES RÉDUCTIONS SUR LES VOLS INTERNATIONAUX ALLANT JUSQU'À 60%

La nouvelle offre « OTLA » d'Air Algérie

Le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda a annoncé, hier à Alger, des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60% pour la saison estivale 2025. Lors d'une conférence de presse consacrée aux réalisations de la compagnie en 2024 et à ses objectifs pour l'année en cours, Benhamouda a fait état de la nouvelle offre d'Air Algérie «OTLA», pour la saison estivale 2025, proposant des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60 %. Cette offre est valable pour les réservations effectuées entre le 17 janvier 2025 et le 30 juin 2025 pour des voyages programmés durant la période qui s'étend du 1er juin au 31 août 2025, a précisé le PDG, soulignant que cette offre constitue «une nouvelle étape dans les efforts continus visant à proposer des options de voyage faciles et pratiques, ce qui reflète l'engagement de la compagnie à répondre aux attentes de ses clients et à renforcer leur lien avec leur patrie et leurs proches». Il a également rappelé les réductions de 50 % déjà annoncées par la compagnie sur les billets en classe économique pour les vols internationaux programmés durant le mois de Ramadan prochain. Ces billets seront disponibles à la réservation à partir du 15 janvier jusqu'au 30 mars 2025, pour la période de voyage prévue entre le 25 février et le 5 avril 2025.

Vers l'ouverture de nouvelles lignes internationales

Par ailleurs, la compagnie Air Algérie compte ouvrir de nouvelles lignes internationales et élargir son réseau afin d'offrir des options de voyage plus flexibles aux passagers. «Air Algérie envisage d'élargir son réseau en ouvrant de nouvelles lignes internationales, notamment vers les aéroports d'Abuja (Nigeria) et d'Amsterdam (Pays-Bas), outre deux autres vols vers l'aéroport de Stansted à Londres (Royaume-Uni)», a souligne Benhammouda. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération de modernisation de la flotte qu'entreprend actuellement la compagnie, conformément à sa stratégie visant à «proposer des options de voyage plus flexibles et pratiques à tous les voyageurs et à améliorer leur expérience de voyage», ajoute le P-dg d'Air Algérie.

Mettant en avant les résultats positifs réalisés par la compagnie en 2024, Benhammouda a annoncé une augmentation de 10 % du nombre de passagers transportés par Air Algérie en 2024, témoignant d'une dynamique positive dans les opérations de la compagnie.

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité interne, Air Algérie a ajouté 68 nouvelles liaisons domestiques, dont 44 vers le sud et 24 vers le nord du pays. Ces efforts visent à améliorer la connectivité entre les régions et à soutenir le développement des zones éloignées. Hamza Benhammouda a également souligné que la compagnie a obtenu plusieurs distinctions internationales grâce à son engagement envers les normes de sécurité et de sûreté, ainsi qu'à son excellence dans le domaine du transport aérien. « Ces récompenses reflètent un changement de mentalité au sein de l'entreprise, fruit des efforts collectifs», a-t-il conclu.

LOI DE FINANCES 2025

Les procédures fiscales simplifiées

Par R E.

Les participants à une journée d'étude consacrée à la Loi de finances 2025, organisée mardi à Oran, ont exprimé leur satisfaction concernant la simplification des procédures fiscales introduites par la loi en faveur des opérateurs économiques et des agents du secteur des impôts. Le Directeur régional des Impôts d'Oran, Mohamed Herran, a précisé, dans son intervention lors de cette rencontre, organisée à l'initiative conjointe de la Chambre de commerce et de l'industrie d'Oran et du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants algériens (UGCAA), que la Loi de finances 2025 "se distingue par la simplification des procédures fiscales, que ce soit pour la déclaration d'activité, le paiement des taxes ou le règlement des contentieux, facilitant ainsi le travail des opérateurs économiques et des agents des impôts". Il a rappelé que la Loi de finances met l'accent sur la promotion de l'économie nationale et l'encouragement des investissements à travers plusieurs mesures, dont la prorogation du délai de souscription à la déclaration annuelle du revenu global jusqu'à fin juillet de chaque année, au lieu de fin avril précédemment, "afin de permettre aux opérateurs économiques de disposer d'un délai suffisant pour préparer leurs comptes". Il a également indiqué que la Loi de finances 2025 simplifie la procédure d'enregistrement des contrats afin de préserver les copies originales des contrats publics et d'enregistrer les contrats soumis à un impôt fixe sur des déclarations de contrats, sans les soumettre aux taxes, à l'exception des contrats privés, et en obligeant les rédacteurs à préparer un résumé des contrats pour les déclarations déposées, ainsi que des extraits analytiques, avec la possibilité de soumettre et de déposer simultanément les déclarations et les extraits analytiques, sous forme papier ou électronique. Abondant dans le même sens, Benziane Kada, cadre à la direction régionale des Impôts d'Oran, a salué le renforcement des garanties accordées aux contribuables dans la Loi de finances 2025, " notamment les facilités concernant le remboursement de la TVA, la notification des décisions des autorités compétentes aux contribuables et la possibilité pour ces derniers de déposer des recours concernant les décisions relatives à la TVA. Il a également évoqué la désignation d'un conseiller fiscal par l'Association nationale des conseillers fiscaux algériens au sein des commissions de recours locales et régionales, ainsi que d'autres mesures importantes pour les opérateurs économiques et les contribuables. De son côté, le directeur adjoint chargé des opérations fiscales et du recouvrement à la direction régionale des Impôts d'Oran, Abdelkrim Amrane, a mis en avant les mesures incitatives prévues par la Loi de finances 2025 pour le secteur de la presse et des médias, visant à renforcer le soutien au secteur audiovisuel, à la presse écrite, ainsi qu'à l'instauration et la révision de plusieurs taxes, dont une partie des recettes sera affectée au Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques, ainsi qu'au Fonds de soutien à la presse écrite, électronique, audiovisuelle et aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse. Le président du bureau régional de l'Union générale des commerçants et artisans algériens à Oran, Abed Mouad, a exprimé la satisfaction des opérateurs économiques d'Oran concernant les mesures incitatives de la Loi de finances 2025, notamment la simplification des procédures fiscales, la prorogation des délais pour la déclaration annuelle des revenus et l'arrêt des procédures fiscales en cas de conflit, après le paiement de seulement 20 % de leur montant, ainsi que la numérisation des démarches fiscales pour la déclaration et l'obtention des documents fiscaux à distance, permettant ainsi aux opérateurs économiques de se concentrer sur l'investissement et le développement de leurs activités plutôt que de perdre du temps sur des questions fiscales.

MONNAIES

Le dollar recule face à l'euro

Le dollar reculait, mardi, devant la monnaie européenne, après avoir atteint, lundi, un nouveau sommet depuis novembre 2022. La devise américaine reculait de 0,15% vis-à-vis de l'euro, à 1,0261 dollar, après avoir atteint lundi un nouveau sommet depuis novembre 2022 contre la monnaie européenne, à 1,0178 dollar. Le billet vert progresse cependant de 0,17% par rapport à la devise britannique, à 1,2181 dollar pour une livre, après avoir grimpé la veille jusqu'à un nouveau plus haut depuis novembre 2023 face à la livre, à 1,2100 dollar. "L'attention du marché s'est déplacée vers la politique commerciale des Etats-Unis hier soir", après "la publication d'un article sur Bloomberg selon lequel l'équipe économique de Donald Trump discuterait d'une +approche graduelle+ de l'augmentation des droits de douane", résument des analystes. L'article évoque une augmentation des tarifs douaniers de 2 à 5% par mois. Bien que de telles hausses ne soient "pas anodines", le marché s'est focalisé sur leur potentiel "graduel et progressif", notent les experts.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 80 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient stables mardi, conservant la hausse des sessions précédentes liées aux inquiétudes quant à des perturbations de l'approvisionnement mondial. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,46% à 80,64 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, chute de 0,42% à 78,49 dollars. Selon une publication de l'OIES (Oxford Institute for Energy Studies), "l'incertitude sur le marché pétrolier est forte à cause de facteurs à la fois sur la demande et sur l'offre" pour l'année 2025. Les risques de guerres commerciales, une nouvelle détérioration des relations entre les Etats-Unis et la Chine, et la révision des attentes concernant la rapidité de la baisse des taux d'intérêt devraient avoir un impact négatif sur la demande de pétrole, estiment des économistes. Cependant, ces effets pourraient être compensés par la relance de la Chine, premier importateur mondial d'or noir, et une croissance plus faible que prévue de la production de pétrole au Brésil, ce qui ferait plutôt augmenter les prix.

ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS

L'Algérie, premier pays en Afrique

Le système de santé algérien est le premier en Afrique, s'agissant de l'accès universel aux soins, a affirmé, lundi à Alger, le directeur général de Roche-Algérie, Dr Khalil Kadaoui, mettant en avant les atouts du pays dans le domaine technologique. "Le système de santé algérien est l'un des plus avancés en Afrique et l'Algérie est le premier pays du continent à assurer l'accès universel aux soins, au moment où plusieurs pays projettent d'y accéder d'ici plusieurs années", a déclaré Dr Kadaoui, lors d'une session de formation destinée aux journalistes. Une rencontre dédiée à la présentation du livre blanc intitulé "Le prochain chapitre de l'innovation en santé numérique en Algérie", durant laquelle le même responsable a fait part du projet de collaboration en santé, liant Roche-Algérie à Algeria Venture, premier accélérateur public des startups et relevant du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises. Plus précisément, il s'agit d'"accompagner et de soutenir des startups porteuses de solutions réalisables aux problématiques liées à la santé, afin d'optimiser le parcours de soins du malade et d'accélérer le processus de numérisation du secteur", a encore expliqué Dr Kadaoui. A cet effet, un nombre de startups sera incessamment sélectionné parmi la quarantaine de jeunes entreprises, dotées de connaissances basiques du domaine de la santé, a-t-il ajouté, précisant que ce projet s'est inspiré de l'expérience finlandaise, en matière de développement numérique en santé. "Il faut savoir que le système sanitaire de la Finlande est l'un des plus avancés au monde s'agissant des données de santé et qu'il a des similitudes avec le système de santé algérien en terme de centralisation, ce dernier étant administré par le ministère de la Santé", a poursuivi le dirigeant de Roche-Algérie. Il a conclu en rappelant "les atouts dont dispose le pays pour accélérer la transformation numérique du secteur de la santé, entamée il y a plusieurs mois, citant notamment "le terreau estudiantin" formé annuellement par l'Université algérienne ainsi que la politique de l'Etat d'encouragement à la création des startups et autres Micro-entreprises.

TLEMCEN

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine via la mer

Les services de police de Tlemcen ont déjoué une tentative d'émigration clandestine par mer et arrêté quatre individus, indique, mardi, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, menée par les éléments de brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a été menée sur la base d'informations indiquant qu'un groupe d'individus s'apprêtait à organiser une traversée clandestine par mer, selon la même source. Menée en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, l'opération a permis l'arrestation des membres de ce réseau criminel composé de quatre individus, ainsi que la saisie d'équipements de navigation, comprenant une embarcation pneumatique, un moteur, deux réservoirs pour le moteur, une boussole et deux jerricans de carburant, selon le document. Les domiciles des suspects ont également été perquisitionnés et une quantité de comprimés et de substances psychotropes, ainsi qu'une petite balance portant des traces de drogue dure "cocaïne", ont été saisies, a ajouté la même source. Les individus arrêtés ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour tentative de trafic de migrants, détention et consommation illicites de substances psychotropes, vente illégale de psychotropes et de drogue dure "cocaïne", a-t-on conclu.

ENVIRONNEMENT

Signature d'un accord de partenariat entre l'ONEDD et Naftal

Un accord de partenariat a été signé, lundi à Alger, entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et la société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal), dans le but d'analyser les fluides industriels produits par les installations de la société, indique un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. L'accord, dont la cérémonie de signature a été présidée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a été signé par le directeur général de l'ONEDD et la directrice centrale "Santé, Sécurité et Environnement" (SSE) à Naftal. Cet accord vise à "mener une série d'analyses physiques, chimiques, organiques et non-organiques des fluides industriels produits par les installations de la société Naftal", en plus de permettre de "garantir une surveillance continue et permanente des taux de pollution, conformément aux législations environnementales nationales et internationales", mais aussi de "développer des solutions innovantes contribuant à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement", conclut le communiqué du ministère.

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 جانفي2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date:14 Janvier 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	74	92	56	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	93	108	78	الطماطم	
	Oignon sec	48	55	42	البصل الجاف	
	Ail sec	483	549	417	الثوم الجاف	
	Carotte	81	90	72	الجزر	
	Navet	78	87	68	لفت	
	Choux fleur	70	79	61	قرنبيط	
	Choux	76	84	68	الكرنب	
	Courgette	191	206	176	الكوسة	
	Haricot vert	305	330	280	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	104	116	91	الخس	
Fruits frais	Clémentine	120	150	111	الكليمونتين	فواكه طازجة
	Mandarine	102	135	112	المندرين	
	Orange	115	140	90	البرتقال	
	Citron	123	140	105	الليمون	
	Pomme locale	402	513	291	التفاح المحلي	
	Datte	528	665	391	التمر	
	Banane	419	434	404	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1759	1892	1625	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	371	384	358	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	17	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	98	103	92	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,46	-1,48	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	0,20	1,96	7,05	7,66	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 270,00	2264,00	-0,26	0,88	-0,69	11,91	5,52	1844	4 174 816,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-3,42	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-11,76	2,03	-	0	0,00

LE NOMBRE DE TOURISTES A AUGMENTÉ DE 10% EN 2024

La destination Algérie retrouve des couleurs

Le tourisme en Algérie connaît un essor considérable ces dernières années, renforçant ainsi sa position parmi les destinations émergentes en Afrique et dans le monde arabe. En 2024, ce secteur a enregistré une dynamique remarquable, marquée par une forte croissance et une diversification des flux. Le nombre total de touristes a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente, atteignant 3,3 millions de visiteurs. Parmi eux, 1,1 million étaient des Algériens résidant à l'étranger, ce qui témoigne de l'attrait croissant de leur pays d'origine, comme l'a souligné Nabil Mellouk, directeur central au ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Par Mourad A.

Le tourisme saharien, véritable joyau du patrimoine naturel et culturel de l'Algérie, a également enregistré un afflux important. "Plus de 500 000 touristes nationaux ont choisi de découvrir les merveilles du désert en 2024", a indiqué Nabil Mellouk lors de son intervention sur la « Chaîne I » de la radio nationale, précisant qu'il s'agit d'une progression de 10 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre témoigne non seulement de l'intérêt croissant des Algériens pour leur propre patrimoine, mais aussi du développement du secteur dans les régions sahariennes.
Concernant les visiteurs étrangers, le responsable a souligné que 37 000 touristes ont visité cette région fascinante, enregistrant une croissance similaire. "L'attrait du Sahara ne cesse de croître, et les étrangers sont de plus en plus nombreux à venir découvrir nos paysages uniques", a-t-il ajouté. Parallèlement, le secteur du tourisme thermal a connu un véritable essor. Plus de 3 millions de visiteurs ont fréquenté les stations thermales du pays, séduits par les vertus curatives des eaux et les bienfaits du bien-être. "Le développement du tourisme thermal s'inscrit dans une volonté d'élargir l'offre touristique et d'attirer une clientèle en quête de détente et de bien-être", a affirmé Nabil Mellouk.
Afin de soutenir cette croissance, les autorités ont mis en place des mesures facilitant l'accès à la destination, comme la délivrance de 47 000 visas touristiques en 2024. Ces efforts ont été accompagnés par un environnement propice aux investissements, avec une attention particulière portée à l'intégration des normes de durabilité et à la participation active du secteur privé dans le développement du tourisme.
"Nous veillons à créer un cadre propice à l'investissement, tout en assurant que le développement touristique respecte les normes écologiques", a précisé le responsable. L'année 2024 marque ainsi une étape déterminante dans l'expansion du tourisme algérien, un secteur en pleine effervescence avec des perspectives particulièrement prometteuses pour les années à venir.
L'intérêt des autorités publiques pour le secteur touristique n'a cessé de croître, faisant de ce domaine une véritable priorité nationale. Considéré désormais comme un moteur de richesse et un créateur d'emplois, le tourisme occupe une place centrale dans les politiques économiques du pays. "Le tourisme est aujourd'hui un secteur clé pour l'économie algérienne, capable de créer des milliers d'emplois et de dynamiser l'économie locale", a souligné Nabil Mellouk. L'accent est mis sur sa capacité à dynamiser l'économie nationale et à offrir de nouvelles opportunités professionnelles aux Algériens.

Diversification des offres touristiques

La diversification de l'offre touristique constitue l'un des principaux moteurs de cette dynamique. "Nous avons un potentiel immense à valoriser, notamment dans le sud du pays, où le tourisme saharien et thermal connaît un véritable essor", a-t-il ajouté. L'Algérie met ainsi en avant la richesse de son sud, avec un accent particulier sur ces deux types de tourisme. Loin d'une approche touristique standardisée, les autorités cherchent à répondre aux attentes variées des visiteurs locaux et internationaux en mettant en valeur des expériences authentiques et diversifiées. Cette volonté de diversifier l'offre permet également de créer des produits touristiques innovants et attractifs.Dans ce cadre, d'importants efforts ont été entrepris pour améliorer les infrastructures et les services touristiques. "Nous avons mis en place des investissements significatifs dans les zones sahariennes et les stations thermales, en veillant à ce que les projets respectent des normes écologiques strictes", a précisé Nabil Mellouk. Des projets utilisant des énergies renouvelables, comme le solaire et l'éolien, sont ainsi développés pour garantir un tourisme respectueux de l'environnement et soutenir la transition énergétique du pays. Afin de garantir un accueil de qualité, un programme de formation a été mis en place pour améliorer les services touristiques, avec une attention particulière accordée à la formation des guides touristiques et du personnel des établissements hôteliers. "La formation des professionnels du tourisme est essentielle pour offrir une expérience de qualité, conforme aux standards internationaux", a-t-il insisté. Ce programme vise à offrir aux visiteurs une expérience inoubliable.
Enfin, la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel demeure un axe stratégique pour attirer davantage de touristes. "Des événements traditionnels comme le 'S'biba' à Djanet sont des opportunités uniques pour faire découvrir notre culture et notre patrimoine", a-t-il déclaré. Ces événements constituent des atouts précieux pour faire découvrir les coutumes locales et offrir un aperçu unique de la culture algérienne.

PROJET DE LOI RELATIF AUX ASSURANCES SOCIALES

Le Conseil des ministres approuve la prolongation du congé de maternité

Le Conseil des ministres a approuvé, lundi, lors d'une réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le projet de loi relatif aux assurances sociales dans son volet lié à la prolongation du congé de maternité, indique un communiqué du Conseil des ministres. "Le projet de loi a été approuvé, consacrant ainsi le droit des femmes à des salaires et avantages égaux à ceux des hommes", précise le communiqué.
"Le président de la République a salué le haut niveau atteint par l'Algérie en matière de droits des femmes, ce projet étant une illustration de ce devoir national qui ne fait aucune distinction entre les Algériennes et les Algériens, conformément aux principes de la Déclaration du 1er Novembre et par égard à la participation des femmes à la Révolution de libération".
Concernant les préparatifs pour le mois de Ramadhan, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté sur la vigilance face aux tentatives visant à perturber l'approvisionnement des marchés durant le prochain Ramadhan. Après avoir écouté un exposé interministériel sur les mesures et dispositions prévues en prévision du mois sacré du Ramadhan, le président de la République a souligné «la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance» face à toute tentative visant à perturber l'approvisionnement des marchés, selon le communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a également insisté sur la nécessité «d'actualiser et d'intensifier les systèmes de contrôle, tout en poursuivant la lutte contre la spéculation en imposant les sanctions juridiques les plus lourdes contre toutes les tentatives de spéculation», précise le communiqué.

R E.

AÉROPORT D'ALGER

Le plus grand Duty Free du Maghreb prend forme

Par Mourad A.

L'aéroport international d'Alger est sur le point de devenir un centre commercial de prestige avec l'inauguration prochaine du plus grand Duty Free du Maghreb. Ce projet ambitieux, conçu pour répondre aux normes internationales, représente une étape importante dans la transformation de l'aéroport en un véritable hub mondial. Ce développement vise à offrir une expérience de shopping inédite aux voyageurs, tout en contribuant à l'amélioration de l'économie nationale.
Lors d'une conférence de presse tenue hier mardi, Mokhtar Saïd Mediouni, PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), a annoncé que le marché de l'espace Duty Free a été attribué à GFS Duty Free Algérie, en partenariat avec des entreprises internationales, principalement d'Italie, du Royaume-Uni et de Malte. « Ce projet est un exemple de l'ambition d'offrir à Alger une expérience comparable à celle des plus grands aéroports mondiaux », a souligné M. Mediouni. Le Duty Free de l'aéroport d'Alger, qui sera lancé à la fin du mois de mars 2025, s'étendra sur 2 400 mètres carrés avec la possibilité d'élargir l'espace à l'avenir, en fonction de la demande. Mohamed Belhouchet, représentant de GFS Duty Free Algérie, a expliqué que l'espace proposera une large gamme de produits : parfums, cosmétiques, tabac, cigares, lunetterie, bagages, ainsi que des articles électroniques et divers produits de marque, disponibles dans les meilleurs aéroports internationaux. « Nous allons offrir tout ce que l'on trouve à Dubaï, Singapour, Miami ou Paris », a-t-il ajouté.
Ce projet ne se limite pas seulement à offrir une nouvelle expérience de shopping, mais vise aussi à dynamiser l'économie locale en créant de nombreux emplois. M. Mediouni a souligné que cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer le rôle de l'aéroport d'Alger dans l'économie nationale, en attirant davantage de voyageurs et en facilitant la commercialisation de produits algériens à l'international.
« Nous voulons créer un environnement propice à l'investissement, tout en assurant la création d'emplois dans le secteur », a-t-il précisé. L'objectif est de faire de cet espace Duty Free un modèle de qualité et d'innovation pour les autres aéroports et ports du pays. Le projet inclura également des services pour les familles et les enfants, avec des zones de jeux et d'autres aménagements spécifiques, afin de garantir un confort optimal aux voyageurs de tous âges. « Nous pensons à chaque détail pour offrir une expérience complète aux passagers », a souligné le PDG de la SGSIA.
En outre, ce développement est en parfaite adéquation avec la politique de diversification économique de l'Algérie, cherchant à réduire sa dépendance aux hydrocarbures en misant sur des secteurs porteurs comme le tourisme, le commerce et les infrastructures modernes. Ce projet, qui a été inspiré par les standards internationaux, permettra non seulement de booster l'attractivité de l'aéroport d'Alger, mais également de renforcer son statut sur la scène africaine et mondiale. Pour le futur, Mediouni a affirmé que l'ambition de la direction de l'aéroport d'Alger est claire : faire de ce Duty Free le plus prestigieux d'Afrique du Nord et en faire un modèle à suivre pour les autres aéroports régionaux.
« Nous voulons que notre aéroport soit non seulement un point de transit, mais aussi une destination en soi, avec une offre commerciale et une qualité de service de classe internationale », a-t-il conclu. Ce projet marque ainsi le début d'une nouvelle ère pour l'aéroport d'Alger et pour l'économie algérienne, en transformant cet espace en un moteur de croissance et de création d'emplois tout en offrant aux voyageurs une expérience shopping exceptionnelle.

SAÏDA

Journée de formation sur le recensement de la production nationale

Le Théâtre régional Sirat-Boumediene de Saïda a accueilli, lundi, une journée de formation régionale sur le recensement de la production nationale, destinée aux cadres du secteur du commerce de la région ouest du pays, en préparation du lancement du Recensement de la production nationale prévu pour le 26 janvier à l'échelle nationale. Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur les techniques de numérisation pour la mise en œuvre du recensement de la production nationale, ainsi que sur l'application utilisée dans ce processus et les méthodes d'introduction et d'envoi des données vers la base de données centrale. Le directeur régional du commerce intérieur et du contrôle du marché local, Slim Rekad, a indiqué à l'APS que cette journée de formation fait suite aux instructions du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et vise à préparer le lancement du Recensement de la production nationale dans sa deuxième édition, prévue pour le 26 janvier dans toutes les wilayas du pays sous la supervision des walis. Le même responsable a souligné "l'importance capitale" de cette opération visant à maîtriser efficacement l'information économique, en créant une base de données qui, après étude par les experts, permettra de prendre les décisions appropriées pour une gestion optimale du marché national, afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Cette journée de formation, organisée par la direction régionale du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en coordination avec la chambre de commerce et de l'industrie El-Ogbane de Saïda, a réuni des cadres du secteur du commerce représentant huit directions du commerce de la région ouest du pays, des wilayas de Saïda, Relizane, Mascara, Chlef, Tissemsilt, Tiaret, El Bayadh et Nâama.

KHENCHELA

Ouverture et aménagement prochains de 87 km de pistes forestières

Un programme spécial d'ouverture et d'aménagement de 87 km de pistes forestières sera prochainement lancé dans la wilaya de Khenchela, a indiqué lundi le Conservateur local des forêts, Bachir Bahri.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il sera procédé dès l'achèvement de certaines procédures administratives requises à l'ouverture de 37 km de pistes forestières ainsi qu'à l'aménagement de 50 km de pistes existantes de quatre communes de la wilaya.
Pas moins de 20 km des pistes à aménager se trouvent sur le territoire de la commune de Lemsara et 30 autres km se répartissent équitablement sur les trois communes de Bouhmama, Chelia et Yabous, a détaillé le Conservateur des forêts.
Le coup d'envoi des projets d'ouverture de nouvelles pistes sera prochainement donné à Lemsara sur 15 km, àBouhmama avec 10 km, à Cheliaavec 7 km et à Yabous avec 5 km, selon la même source.
Le choix des entreprises de réalisation a tenu compte du critère de l'expérience en matière des travaux forestiers et d'exploitation des forêts ainsi que des certificats de bonne exécution dans le domaine des travaux de pistes forestières, agricoles et rurales ou des routes pour assurer leur exécution dans les normes de qualité et les délais contractuels, a souligné le même responsable.
L'enveloppe financière octroyée à la réalisation de ces projets dans des délais n'excédant pas les 6 mois dépasse 121 millions DA, a ajouté M. Bahri.
Ces projets prévus à l'intérieur des massifs forestiers de la wilaya visent à faciliter les mouvements des forestiers pour la protection et la surveillance continue des peuplements forestiers et leur exploitation pour les activités d'écotourisme et de recherche scientifiques ainsi qu'à faciliter l'intervention de la protection civile en cas d'incendie, selon le même cadre.

MILA

Formation pour 142 agents chargés du recensement du produit national

Le cabinet de la wilaya de Mila a accueilli lundi une journée de formation de 142 agents chargés du recensement du produit national dans les deux wilayas de Mila et Jijel.
Dans une déclaration à l'APS, le directeur de wilaya du commerce, Abdelwahab Khelfaoui, a précisé que cette journée a concerné des agents et des cadres des deux directions du secteur des deux wilayas de Mila et de Jijel et s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour le lancement de la seconde phase du recensement national économique le 19 janvier courant sous le thème "recensement global pour bâtir une économie intégrée".
Pas moins de 80 des agents participant sont des cadres et agents de la wilaya de Mila et 62 autres de la wilaya de Jijel, selon la même source.
Dr. Sami Bendjedou, formateur durant cette session et enseignant de l'économie appliquée au centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila, a indiqué que cette formation aidera les agents chargés du recensement à utiliser l'application spéciale du recensement installée sur les smartphones et tablettes utilisés pour l'opération.
Les participants ont été également initiés à la "communication efficace" avec l'opérateur économique pour obtenir des informations "précises et globales" sur les entreprises productives actives dans les diverses filières incluant la source des matières premières, les types de produits fabriqués et leurs quantités.
Cela contribuera, a-t-on souligné, à élaborer une base de données nationale qui "aidera les autorités supérieures du pays à définir la stratégie économique pour les prochaines années".

ILLIZI

Plusieurs projets pour généraliser la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile

La wilaya d'Illizi a bénéficié d'une série de projets dans le cadre du programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), a-t-on appris lundi de la direction locale de la Poste et des Télécommunications.
Ces projets qui ciblent notamment les quartiers résidentiels du chef-lieu de wilaya, le quartier des 50 logements de la nouvelle ville de Debdabainsi que la zone industrielle d'In-Aménas, visent à moderniser le réseau de téléphonie fixe et à améliorer l'accès à l'internet de très haut débit, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Driss Rahab. En outre, quatre projets similaires ont été retenus au profit de la commune de Bordj Omar Driss, dont le quartier situé à proximité de la sortie de la ville, la Zaouïa Sidi Moussa, ainsi que le quartier des 30 logements, a-t-il ajouté. La direction de la Poste et des Télécommunications a été établi, en coordination avec l'opérateur public de télécommunications Algérie Télécom (AT), un programme intensif pour le déploiement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le renforcement de la numérisation dans la wilaya, a souligné M. Rahab.
Il est prévu que les clients reçoivent les modems dès leur livraison à la fin du mois courant, selon le même responsable signalant que le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique (FTTH) à Illizi a dépassé les 2.330 abonnés à ce jour.

RELIZANE

Perturbation dans l'approvisionnement en eau potable dans 11 communes

Onze communes de la wilaya de Relizane connaissent, lundi, une interruption de l'approvisionnement en eau potable (AEP) en raison de travaux de nettoyage et de maintenance, a-t-on appris de la direction locale de l'Algérienne des Eaux (ADE). La cellule de communication de l'entreprise a précisé que cette interruption de l'approvisionnement en eau potable est liée aux travaux de nettoyage et de désinfection du réservoir principal de 5.000 mètres cubes, ainsi qu'à l'installation d'une vanne de fermeture de 600 mm à la station de pompage du barrage "Gargar" (commune de Oued R'hiou qui alimente la région Sud-est de la wilaya). La coupure touche les communes de Oued R'hiou, Ouled Yaïch, Zemoura, Mendes, Oued Es-Salem, Dar Benabdallah, Sidi Lazreg, Beni Derguen, Oued El-Djemâa, Lahlaf et El Hassi, a fait savoir la même source. Elle a ajouté que les équipes techniques sont actuellement en train d'effectuer les travaux de maintenance et de nettoyage "afin de reprendre l'approvisionnement en eau dans les plus brefs délais". Durant la période des travaux de maintenance, dont la durée n'a pas été précisée, les habitants de ces zones seront approvisionnés en eau à partir des puits profonds à travers les quartiers des communes concernées.
L'unité de l'Algérienne des Eaux de Relizane a encore précisé que "l'approvisionnement en eau potable reprendra normalement une fois les travaux de maintenance achevés".

Croyances, force et pertinence

La croyance dans une croissance permanente relève des croyances de la civilisation thermo-industrielle. Il est très difficile de se défaire des habitudes qui lui sont associées. On peut soutenir que seuls des chocs extérieurs répétés affectant sérieusement leur reproduction peuvent les faire perdre.

3e partie

PAR DERGUINI Arezki (*)

Dominer le cours des choses, soumettre le cours des choses à sa volonté, être mettre de son destin, voilà la thématique d'une croyance qui a pu gonfler la poitrine de l'Occident et soutenir son arrogance durant quelques siècles. Aujourd'hui, le monde est malade d'une telle croyance partagée. Pour s'en guérir, une nécessaire réintégration de l'homme dans la nature, de la race dans l'humain est nécessaire. Et leur coopération symétrique.

Les effets de la civilisation thermo-industrielle se retournent contre elle, ses effets externes démentent ses promesses, les croyances qu'elle a animées ne sont plus entretenues par le cours des choses. La liberté, la richesse en ses centres ne s'étendent pas au-delà, elles reculent même en leur sein. Elles ne ruissèlent plus de l'Occident au reste du monde. Le rationalisme des sciences sociales refuse de voir ce divorce entre les croyances sociales et le cours de choses. L'anthropocentrisme des sciences les aveugle. L'Homme ne domine pas le monde, il ne peut le concevoir à son image. La pensée attachée à la civilisation thermo-industrielle doit se remettre en cause pour obtenir une expérience concluante. Pour cesser de produire de tels effets extérieurs négatifs, elle doit convenir que ses croyances ne s'accordent plus avec leurs promesses. Pour tirer avantage du cours des choses, l'expérience y reprendra place avec de nouvelles dispositions. Elle aura formulé de nouvelles hypothèses sur le cours des choses qui, confirmées, se transformeront en croyances.

Les croyances doivent toujours s'adapter au cours des choses pour en obtenir des expériences concluantes. L'expérimentation doit se défaire de l'anthropocentrisme qui a conduit à l'Anthropocène. L'ambition du rationalisme de se soumettre le monde est en échec. Celui qui s'est institué maître de la nature s'est révélé destructeur. Il n'y a pas d'homme au-dessus de la nature, d'homme occidental au-dessus des autres humains, et au cœur de tout cela, de Dieu fait homme. L'asymétrie de pouvoir qui plaçait l'homme au-dessus de la nature se renverse. Le mythe de l'homme maître du cours des choses et de son destin s'effrite. À une prétendue domination sur la nature, à une prétendue émancipation, va succéder une soumission involontaire, alors qu'il faudra se soumettre au cours des choses pour pouvoir l'apprivoiser et en tirer avantage. Une sobriété et une pauvreté subies, une soumission forcée, se mettent en route. Les anciennes croyances ne sont plus confirmées par le cours des choses, les comportements sont en porte-à-faux, les visées de l'expérience ne sont plus réalisées. En même temps que le déni de réalité devient une caractéristique du politique, le mythe du surhomme est réactivé. L'humanité se partage déjà en populations riches qui veulent se soustraire à une sobriété subie pour laisser d'autres s'enfoncer dans la pauvreté et se mettre en guerre.

Nécessité et liberté

Avec la soumission forcée, nous retrouvons le sujet de l'opposition entre nécessité et liberté. L'opposition dichotomique n'est pas dans le cours des choses, elle a été socialement construite par la société de classes. Une classe s'est soustraite à la nécessité en lui soumettant une autre. Dans le cours des choses, la nécessité et la liberté ont tendance à se compléter et à se substituer l'une à l'autre, malgré les constructions qu'elles peuvent subir. L'une ne peut s'émanciper de l'autre. La construction finit alors par s'opposer au cours des choses. Dans l'ancien cours de la société de classes qui oppose la nécessité et la liberté dans le modèle du maître et de l'esclave (l'un ayant le choix et l'autre pas), la liberté et la nécessité ont été distribuées et fixées de manière dichotomique. Pour accroitre la liberté, il fallait d'abord la concentrer, rejeter la nécessité à un autre pôle, puis la déconcentrer, autrement dit, substituer progressivement la liberté à la nécessité. L'accroissement de la liberté s'effectuant dans un processus de concentration et de déconcentration. C'est ce processus que la société de classes s'efforcera constamment de fixer en sa faveur, même quand la classe dominante devra contrarier le mouvement de déconcentration. La liberté s'est développée en multipliant les esclaves mécaniques et en exploitant une énergie non humaine. Elle a exproprié les populations de leur savoir-être et de leur savoir-faire, elle a produit des populations inutiles. Elle prétendait éradiquer la nécessité, elle a finalement privé de liberté une masse croissante d'individus. À vouloir éradiquer son contraire, la liberté s'en est prise à elle-même. En fait, elle s'est surdéveloppée à un pôle et s'est retirée d'un autre, jusqu'à un point d'inversion que la classe dominante ne pourra pas empêcher. La nécessité s'est remise en route pour gagner l'autre pôle, la liberté s'est mise à régresser. Quels processus concrets empruntera ce processus d'inversion et où s'interrompra-t-il ? Là est la question.

Les sociétés esclavagistes ont séparé la nécessité et la liberté, le travail et le « loisir ». La barbarie des sociétés colonisatrices s'explique par la mentalité esclavagiste des colonisateurs. Pour leur liberté, elles ont soumis à la nécessité des populations étrangères. Celui qui ne parle pas la même langue est un étranger dont l'obéissance ne peut être obtenue que par la soumission totale. Pas question d'apprendre sa langue. Jusqu'à ce que le barbare parle la langue du civilisé, et que le "civilisé" se mette à parler la langue du "barbare". Un mode d'intégration esclavagiste des populations indigènes a été adopté chaque fois qu'elles pouvaient être parquées. Si Karl Marx a tort de faire progresser l'histoire en faisant succéder les modes de production esclavagistes, féodaux et capitalistes, on devrait faire procéder les derniers modes de production de celui esclavagiste. Le rapport esclavagiste est dans le rapport féodal et le rapport féodal dans le rapport capitaliste. Dans l'entreprise capitaliste et domestique subsiste le rapport féodal. Ils peuvent se succéder, mais ils se substitueront l'un à l'autre et se compléteront selon les rapports de forces. Ils coexistent séparés ou intriqués dans le temps et dans l'espace. Une intrication graduée. Ils diffèrent de par l'asymétrie de pouvoir qu'ils mettent en œuvre : on dispose de la vie de la personne ici, seulement de son travail là. En changeant de milieu, l'asymétrie a changé de pouvoir. L'asymétrie capitaliste s'est transformée en asymétrie esclavagiste en milieu dont la soumission doit être obtenue par la force. Le rapport de production féodalo-capitaliste en Europe s'est révélé esclavagiste en Afrique et en Amérique latine. Les plantations du sud des États-Unis mêlaient capitalisme, féodalisme et esclavagisme.

Lorsque liberté et nécessité se substituent l'une à l'autre positivement : elles se complètent, lorsqu'elles le font de manière négative : elles se fragmentent. Avec le « travailleur producteur », elles se compléteront. Le travailleur peut ajuster nécessité et liberté selon ses objectifs et les circonstances. Avec le « producteur non travailleur », la liberté prend sa plus grande extension, il se décharge de la nécessité de travailler sur le « travailleur sans travail » à qui il « donne » du travail. Il possède sa vie qui est libre de la nécessité de travailler. Avec le « travailleur sans travail », la nécessité prend sa plus grande extension, il doit se soumettre entièrement à la nécessité de travailler pour vivre. Il vit pour travailler. Dans les riches sociétés, le « travailleur sans travail » disposait d'une garantie de l'emploi et du revenu ainsi que d'une liberté de loisir et d'un pouvoir de consommer. Il travaille pour vivre. Partiellement de loisir. Dans les sociétés postcoloniales ne disposant pas de rente, la vie des « travailleurs sans travail » tient à peu de choses. Appeler le « travailleur sans travail » « travailleur libre » c'est le définir non en rapport au travail, mais en rapport à l'emploi. Il n'est pas libre de la nécessité de travailler, il ne peut vivre sans travailler. En entrant sur le marché, il a le choix de son rapport de subordination, d'une subordination limitée. À la différence du rapport esclavagiste, sa soumission n'est pas complète. Il faut noter que la servitude volontaire, à laquelle incitent le capitalisme post-fordiste et d'autres systèmes, confond nécessité et liberté, confusion qui peut se retrouver chez le travailleur producteur dans une partie de sa vie. Liberté et nécessité marchandes font alors corps.

La société de classes capitaliste est née de la séparation du travail et du capital, qui est elle-même née de la séparation féodale du travail et de son objet de travail, la terre. Le capital s'approprie le savoir-faire du travail en substituant de l'énergie fossile à l'énergie humaine. Le travail mort s'accumule en se séparant du travail vivant pour être réanimé par l'énergie fossile. La force se sépare alors du travail vivant. L'énergie fossile rend possible, sur grande échelle, la séparation du travail humain en savoir-faire et énergie, se substituant à l'énergie humaine en même temps que rendant possible l'objectivation du savoir-faire humain dans la machine qu'elle anime. La force est passée dans l'énergie non humaine et le savoir-faire s'est objectivé dans des algorithmes et des corps mécaniques. Avec la polarisation du marché du travail, le travail vivant se trouve écartelé entre les services à la personne et les services à l'entreprise (l'investissement dans le travail mort). Le travail marchand a gagné le champ domestique et les relations personnelles : travail marchand domestique, domesticité marchande. La classe capitaliste dans ce processus de séparation s'est formée dans la monopolisation du capital (travail mort), tout comme la classe des princes et seigneurs de guerre se sont formés dans le processus de séparation du travail et de son objet de travail et dans le processus de monopolisation de la terre. La compétition sociale engage la société de classes dans un processus de concentration et de monopolisation des richesses. La monopolisation cependant ne peut venir à bout de la compétition. Elle doit aussi veiller à ne pas trop la dégrader. Tant que les richesses pouvaient être multipliées, la concentration et monopolisation des richesses ne contrevenait pas à la compétition sociale. Il y en avait pour tous selon le conventionnel mérite. Mais dès lors que les richesses cessent de se multiplier et que le processus de concentration s'aggrave, que le processus de monopolisation ne permet plus la compétition, la dictature et la guerre entre riches et pauvres pointent.

Individualisation et socialisation

Une différenciation plus fondamentale, anthropologique, travaille les sociétés. C'est celle qui concerne l'imbrication de l'individuel et du collectif. Ce qu'il est possible de constater chez de nombreuses démocraties libérales, c'est une opposition entre deux tendances, celle de l'idéal libéral qui tend à se faire antidémocratique et celle de l'idéal démocratique qui tend à se faire illibéral. La démocratie libérale qui entend faire jouer de concert droits individuels et souveraineté populaire est en difficulté.

(A suivre)

ÉGYPTE

Vers un partenariat avec Asia-Potash dans l'industrie des engrais phosphatés

En Afrique, l'Égypte est le deuxième producteur et exportateur d'engrais après le Maroc. Opérant principalement sur le segment des engrais azotés, le pays souhaite attirer également des projets d'investissement axés sur la production et le commerce d'engrais phosphatés.
En Égypte, la société chinoise Asia-potash est en pourparlers avec l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches (GAFI) pour établir un complexe industriel dédié à l'extraction de phosphate et à la production d'engrais phosphatés dans le pays. L'annonce a été faite dans un communiqué publié le jeudi 9 janvier dernier sur le site du gouvernement.
Selon les autorités, ce projet devrait mobiliser un investissement total compris entre 7 et 10 milliards $. Le complexe industriel et les activités d'extraction seront situés dans une zone s'étendant de l'ouest de la ville d'Esna, dans le gouvernorat de Louxor, jusqu'à la ville de Sebaiya, dans le gouvernorat d'Assouan.
« La société prévoit d'investir 1,6 milliard $ dans la première phase du projet pour explorer et extraire annuellement 2 millions de tonnes de phosphate et les transformer en engrais phosphatés. Cette phase devrait être achevée dans un délai de 18 mois à compter du début des travaux de construction », peut-on lire dans le communiqué.
D'après HossamHeiba, PDG de GAFI, la production d'engrais du nouveau complexe industriel sera entièrement consacrée à l'exportation vers les pays voisins. Plus largement, l'investissement d'Asia-potash devrait contribuer à renforcer l'industrie locale des engrais phosphatés et le poids de leurs contributions aux recettes d'exportation en Égypte.
Les données compilées sur la plateforme Trade Map indiquent que le pays des pharaons a engrangé près de 2,5 milliards de $ en 2023 grâce à ses expéditions d'engrais sur le marché international, dont près de 75 % proviennent des ventes d'engrais azotés, le reste étant généré par le segment des engrais phosphatés (15 %), potassiques et organiques.

TUNISIE

Sept orientations stratégiques pour la formation d'ingénieurs à l'horizon 2030

En 2022, la Tunisie a créé un comité de réflexion chargé de l'évaluation du système de formation des ingénieurs. Les résultats de cette évaluation ont été consignés dans un livre blanc qui va servir de boussole pour la réforme de ce secteur jusqu'en 2030.

Le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur vient de dévoiler sa feuille de route en vue de la reconstruction du système de formation d'ingénieurs à l'horizon 2030. La mise en œuvre de cette feuille de route se fera autour de sept axes stratégiques. Il s'agit de développer un système de formation d'ingénieurs inclusif et cohérent, mobiliser les acteurs pour la réussite de l'innovation, engager le système de formation d'ingénieurs au service de la société et favoriser l'intégration des grandes transformations.
Les autres axes stratégiques consistent à institutionnaliser les collaborations avec les entreprises, assurer une rénovation pédagogique continue, développer l'internationalisation et enfin soutenir les domaines de l'ingénierie.Ces axes stratégiques sont consignés dans un livre blanc intitulé « La formation des ingénieurs en Tunisie à l'horizon 2030 ». Ce document a été présenté par les responsables du ministère lors d'une cérémonie organisée à la Cité des sciences à Tunis le mercredi 8 janvier 20251. Sa mission est qu'il serve de boussole pour qu'à l'échéance 2030, le système de formation d'ingénieurs en Tunisie soit capable de « former des ingénieurs compétents, responsables et éthiques, capables de relever les défis actuels et futurs, en s'appuyant sur une pédagogie innovante et en étroite collaboration avec l'industrie », relève le document.
La rédaction du livre blanc a débuté en 2022 avec la création d'un comité stratégique sur la formation des ingénieurs en Tunisie. Lequel fut initié dans un contexte marqué par de nombreux défis dont, entre autres, les départs d'ingénieurs tunisiens vers l'étranger et la baisse du taux de bacheliers dans les filières scientifiques, notamment les mathématiques, d'après les explications du ministère.
En outre, la nécessité d'une réforme s'imposait également comme une solution en vue de garantir l'adéquation entre le système de formation d'ingénieurs et les besoins du marché du travail. Dans le même temps, l'arrivée croissante des étudiants internationaux en Tunisie a poussé le pays d'Afrique du Nord à améliorer sa politique d'internationalisation qui porte l'ambition de faire des écoles tunisiennes une destination de premier plan pour les étudiants étrangers, en particulier ceux en provenance d'Afrique subsaharienne.

MAURITANIE

Subvention de 27 millions $ de la MCC pour l'énergie et la résilience climatique

En Mauritanie, le potentiel énergétique est considérable, allant du fossile comme le gaz naturel au renouvelable comme le solaire et l'éolien, particulièrement abondants dans le nord. Le pays pourrait s'en servir pour améliorer l'accès à l'électricité pour ses citoyens.
Le ministère mauritanien de l'Économie et des Finances a signé le mardi 7 janvier avec la Millennium Challenge Corporation (MCC) un accord de subvention de 27 millions USD pour moderniser le secteur de l'électricité et renforcer la résilience climatique. Le 1er volet de la subvention vise à renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'énergie pour qu'ils puissent développer des plans inclusifs pour la production et la transmission, exploiter de manière efficace et efficiente le réseau électrique et renforcer la règlementation. Il soutiendra les objectifs de développement du pays, visant à atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2030.
Le 2nd volet vise quant à lui à renforcer la capacité du gouvernement mauritanien à planifier, coordonner, financer et mettre en œuvre la résilience environnementale. Le soutien accordé par le MCC sur ces 2 aspect a un seul et même but, celui d'améliorer les conditions de vie des citoyens mauritaniens, tout en poursuivant les objectifs de développement durable. C'est en tout cas ce que souligne Alice Albright, directrice générale du MCC.
« En investissant et en poursuivant les réformes dans 2 domaines critiques - l'énergie et la résilience environnementale - le programme de seuil du MCC est prêt à améliorer la vie de tous les Mauritaniens et à créer des fondations solides et durables sur lesquelles le gouvernement de la Mauritanie pourra s'appuyer ». Selon des données de la Banque mondiale datant de 2022, la Mauritanie affiche un taux de couverture électrique de 49%, avec donc la majorité de sa population sans accès à l'électricité. Les données montrent aussi que le renouvelable ne compte que pour 22% dans l'approvisionnement électrique.
Dans ce contexte, le défi auquel est confronté le pays est celui de pouvoir mobiliser les financements et engager des actions concrètes pour exploiter son immense potentiel d'énergies renouvelables, afin de garantir l'accès à l'électricité à tous ses citoyens et renforcer par la même occasion la résilience environnementale et les conditions de vie, en particulier dans les zones rurales.

ARAMCO FRAPPE FORT (ARABIE SAOUDITE)

Neuf milliards de dollars d'accords au forum iktva

C'est une démonstration de force impressionnante qu'a réalisée SaudiAramco lors de la journée d'ouverture du Forum et Salon iktva 2025. Le géant pétrolier saoudien a conclu pas moins de 145 accords et protocoles d'entente, pour une valeur totale estimée à 9 milliards de dollars. Cette offensive massive vise à accélérer la transformation industrielle du royaume, en renforçant la production locale et en densifiant le tissu industriel saoudien. Un objectif qui s'inscrit dans la droite ligne du programme iktva (In-Kingdom Total Value Add), pierre angulaire de la stratégie d'Aramco pour optimiser sa chaîne d'approvisionnement.
L'enjeu est de taille : porter à 70 % la part des achats réalisés localement, insufflant ainsi une dynamique nouvelle à l'économie saoudienne. Les premiers résultats sont déjà là : le contenu local dans les approvisionnements d'Aramco a presque doublé, passant de 35 % en 2015 à 67 % en 2024.
Le forum a dévoilé un potentiel considérable: 210 opportunités de localisation réparties sur 12 secteurs, représentant un marché annuel de 28 milliards de dollars. Une manne qui devrait réduire significativement la dépendance du royaume aux importations. Lors de l'événement, Amin Nasser, PDG de SaudiAramco, a souligné les progrès de l'entreprise, notant que celle-ci avait atteint un score de 67 % de contenu local pour ses achats de biens et services en 2024, contre seulement 35 % en 2015. "Depuis le lancement d'iktva en 2015, nous avons fait des progrès considérables. À l'époque, la majorité de nos matériaux et services provenaient de l'extérieur de l'Arabie saoudite", a déclaré Nasser. Il a souligné que le succès d'iktva repose sur sa capacité à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.
"Pour Aramco, une chaîne d'approvisionnement largement localisée garantit la continuité et nous aide à gérer plus efficacement les défis opérationnels", a-t-il expliqué. "Depuis 2015, iktva a contribué à hauteur de plus de 240 milliards de dollars au PIB de l'Arabie saoudite et a conduit à la création de 350 installations de fabrication locales avec des investissements totalisant plus de 9 milliards de dollars."
Ces nouvelles installations industrielles couvrent un large spectre: chimie, matériaux composites, technologies de l'information, équipements électriques et de forage. Résultat: 47 produits sont désormais "Made in SaudiArabia" pour la première fois.
Le Prince Abdulaziz bin Salman, ministre saoudien de l'Énergie, a profité de cette tribune pour dévoiler un projet ambitieux : l'enrichissement et la commercialisation d'uranium. "En enrichissant et en vendant de l'uranium, ainsi qu'en produisant du yellowcake, nous sécuriserons les matières premières essentielles à la sécurité énergétique.

CENTRAFRIQUE

MoovAfrica obtient la licence pour expérimenter la 4G

L'exploitation de la 4G en Centrafrique se développe progressivement. Après l'arrivée d'Orange en novembre dernier, c'est au tour de MoovAfrica de se rapprocher du gouvernement pour renforcer l'accès aux réseaux très haut débit et accompagner la transition numérique du pays.

L'opérateur télécoms MoovAfrica Centrafrique, l'une des filiales du groupe Maroc Telecom, a annoncé le vendredi 10 janvier la signature d'une convention avec l'État centrafricain pour renouveler la Licence Globale Mobile. Cet accord, qui inclut l'établissement et l'exploitation des réseaux et services 4G, marque un tournant décisif dans le développement numérique du pays.

« La signature successive des conventions de la 4G avec des opérateurs de téléphonie mobile comme Moov témoigne de l'effectivité de l'exploitation de la fibre optique qui va révolutionner le secteur des communications électroniques et améliorer la qualité de la connexion Internet en Centrafrique ainsi que la fluidité des communications. Elle va permettre de stimuler notre économie en favorisant l'émergence du e-commerce, accélérer la digitalisation de nos services publics et bien d'autres », a déclaré Justin Gourna-Zacko, ministre de l'Économie numérique, des Postes et Télécommunications.

Cette avancée s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de transformation numérique mise en œuvre par les autorités centrafricaines. Un des jalons majeurs de cette stratégie a été la réception, en février 2023, de la première infrastructure à fibre optique réalisée dans le cadre du projet Dorsale-fibre optique d'Afrique centrale, soutenu par la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union européenne. L'objectif principal est de réduire la fracture numérique et d'améliorer l'accès aux télécommunications pour tous les citoyens.

Avec l'introduction de la 4G, le pays pourrait bénéficier d'une couverture réseau élargie et d'un accès à Internet très haut débit, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités économiques et sociales. La modernisation des télécommunications promet des retombées significatives telles que la création d'emplois dans les services numériques, le développement de l'e-commerce et un accès accru à des outils éducatifs modernes. Toutefois, des obstacles persistent, notamment le coût élevé des données mobiles, qui reste un frein majeur pour une adoption massive. Selon DataReportal, le taux de pénétration d'Internet en Centrafrique n'était que de 10,6 % au début de 2024, représentant environ 616 600 utilisateurs sur une population totale de 5,9 millions. Cette situation met en évidence l'urgence de démocratiser l'accès aux services numériques et de surmonter les obstacles tels que les coûts élevés des données mobiles.

SOUDAN

82 millions $ de la Banque mondiale et de l'ONU pour l'accès à la santé

Le Soudan recevra 82 millions $ de la Banque mondiale en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin d'améliorer l'accès à des services de santé essentiels à plus de 8 millions de personnes vulnérables au Soudan, et renforcer le système sanitaire du pays.

Selon le communiqué de l'UNICEF publié le dimanche 12 janvier 2025, ce financement s'inscrit dans le cadre du projet « SudanHealth Assistance and Response in Emergencies » (SHARE), qui vise à fournir des médicaments essentiels, former le personnel de santé, renforcer les campagnes de vaccination, nourrir et offrir des soins de santé notamment aux mères et aux enfants.

ÉTHIOPIE

Vers la relance du projet ferroviaire SGR Awash-HaraGebeya (392 km)

Le projet de chemin de fer AwashHaraGebeya s'inscrit dans la stratégie de l'Éthiopie pour soulager sa chaîne d'approvisionnement, soumise à de fortes contraintes logistiques dûes entre autres à l'état d'enclavement du pays.

Le projet de chemin de fer à écartement standard (SGR) de 392 km reliant Awash, Kombolcha et HaraGebeya dans le nord de l'Éthiopie sera relancé par l'EthiopianRailways Corporation (ERC), qui a lancé un appel à manifestations d'intérêt courant jusqu'au mardi 14 janvier 2025 pour un consulting visant à évaluer les pertes et à préparer la reprise du chantier.

Lancé en 2015 et abandonné en novembre 2020, ce chantier était exécuté par le groupe turc Yapi-Merkezi dans le cadre d'un contrat clé en main (EPC) cofinancé par l'Exim Bank de Turquie, Credit Suisse, ainsi que diverses agences européennes de crédit à l'exportation. Selon la presse locale, des rails ont déjà été posés sur certaines sections, mais l'insécurité persistante du fait de la guerre avec l'Érythrée a obligé l'entreprise à arrêter les travaux.

Le corridor ferroviaire Awash-HaraGebeya est important dans la mesure où il doit relier les régions du Centre et du Nord et s'imbriquer aux lignes ferroviaires de Mekelle à HaraGebeya et d'Addis-Abeba-Djibouti, le principal corridor pour le transport de passagers et de marchandises de l'Éthiopie via Djibouti. Actuellement, la discontinuité du réseau ferroviaire reliant le pays à Djibouti contraint à transiter en partie par la route, ce qui engendre des coûts logistiques supplémentaires (délais rallongés, congestion, accidents, etc.).

Entre autres avantages initialement annoncés, ce chemin de fer devrait aider à réduire de 50% le temps de trajet vers le port de Djibouti, stimulant ainsi le commerce

GUINÉE

Arrow vise la découverte d'un gisement de bauxite d'ici fin mars 2025

La Guinée est le deuxième producteur mondial de bauxite, avec plus de 100 millions de tonnes exportées en 2022. Le pays dispose encore d'immenses réserves inexploitées qui attirent des investisseurs comme l'australien Arrow Minerals.

La première estimation de ressources minérales pour le projet de bauxite Niagara en Guinée devrait être achevée au premier trimestre 2025, indique un communiqué publié lundi 13 janvier par Arrow Minerals. Cette étape clé dans le développement du projet devrait permettre d'identifier un gisement, avec des caractéristiques sur sa taille et sa teneur globale en bauxite notamment.

À cet effet, Arrow réalise depuis quelques mois des travaux ayant déjà permis d'intercepter du minerai riche en alumine, avec des teneurs variant entre 43,1 % et 55,8 %. 14 km² de bauxite à haute teneur se trouvent dans trois des neuf zones cibles et la minéralisation se situe proche de la surface. Selon les estimations actuelles, Arrow s'attend à une découverte entre 170 et 340 millions de tonnes de ressources titrant 40 à 46 % d'alumine.

« Les résultats résumés dans cette mise à jour ont largement dépassé nos attentes lorsque nous avons commencé à forer. En d'autres termes, nous n'avons testé que trois cibles sur neuf, et nous sommes fermement convaincus que cela justifie des études de délimitation et de faisabilité, ainsi qu'une approche accélérée pour l'obtention des permis et le développement de la mine », s'enthousiasme David Flanagan, DG d'Arrow.

Pour développer une mine de bauxite en Guinée, Arrow doit en effet obtenir divers permis, environnemental et minier notamment, tout en menant des études économiques sur la viabilité de son projet et l'investissement nécessaire pour lancer la production. Ces différentes étapes peuvent prendre plusieurs années, voire plus d'une décennie. Quoi qu'il en soit, une éventuelle mine viendrait consolider le statut de la Guinée comme deuxième producteur mondial de bauxite.

CÔTE D'IVOIRE, MALI, TOGO

Les Etats de l'UEMOA démarrent en force sur le marché régional

Avec au total 197,64 milliards FCFA (environ 310 millions $) mobilisés, les premières opérations de 2025 traduisent une confiance des investisseurs envers les titres publics des Etats de l'UEMOA. Cependant, les disparités dans les coûts de financement entre les pays montrent une fois encore les défis persistants.

Les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont entamé l'année 2025 avec des émissions de titres publics remarquées sur le marché régional. En moins d'une semaine, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo ont mobilisé près de 200 milliards FCFA (environ 310 millions $), ponctués par une demande restée robuste des investisseurs.

Côte d'Ivoire : près de 150 milliards FCFA levés en une semaine

La Côte d'Ivoire a réalisé deux opérations majeures. Le 7 janvier, le Trésor ivoirien a ouvert le bal en levant 66 milliards FCFA via des bons du Trésor à 113,119 et 364 jours. L'opération a enregistré un taux de couverture de 194%, signe d'une forte demande des investisseurs. Les rendements moyens pondérés (RMP) se sont situés entre 6,62% et 7,24%.

Deux jours plus tard, une émission et un rachat simultané ont permis de mobiliser 80 milliards FCFA, avec un rachat de titres pour 82,145 milliards FCFA. Les obligations de 3 et 5 ans qui ont affiché un rendement de 7,65%, confirment la stabilité de la courbe des taux ivoirienne.

Mali : des rendements élevés

Au Mali, une émission simultanée de bons et d'obligations assimilables du Trésor, clôturée le 8 janvier, a permis de lever 29,64 milliards FCFA sur une cible de 30 milliards. Les investisseurs ont présenté des soumissions totales de 33,44 milliards FCFA, soit un taux de couverture de 111,45%. Les bons à 364 jours qui ont culminé à un RMP de 9,52%, reflètent une prime de risque plus élevée. Les obligations à 3 ans, quant à elles, ont affiché un rendement moyen pondéré de 6,90%.

Une forte demande du papier togolais

Le Togo a clôturé la semaine avec une émission réussie le 10 janvier. Avec un objectif initial de 20 milliards FCFA, le pays a enregistré un taux de couverture de 238,72%, avec des soumissions qui ont atteint les 47 milliards FCFA. Le montant retenu s'élève à 22 milliards FCFA, avec des rendements de 7,54% pour les bons à 364 jours et 7,99% pour les obligations à 3 ans.

Au total, ces trois pays ont levé 197 milliards FCFA sur cette première semaine, et devraient poursuivre dans la même dynamique. Pour l'instant, les calendriers d'émissions sur le marché ne sont pas encore connus.

MARCHÉS EN ASIE

La tech pâtit des restrictions américaines

La Bourse de Tokyo est plombée mardi par les valeurs tech après des restrictions américaines sur les puces, à contre-courant d'un regain de confiance des places chinoises, tandis que le pétrole connaissait un répit précaire.

A la Bourse de Tokyo vers 04H00 GMT, l'indice vedette Nikkei baissait de 1,91% à 38.440,64 points, tandis que l'indice élargi Topix abandonnait 1,35% à 2.677,63 points.
Le marché est tiré vers le bas par le dévissage des titres liés aux semiconducteurs à l'image de Advantest (-7,96%), Disco Corp (-5,70%) ou Tokyo Electron (-3,82%). Le gouvernement de Joe Biden a présenté lundi un contrôle renforcé des exportations de puces les plus perfectionnées pour l'intelligence artificielle (IA).
Les transporteurs maritimes restent pénalisés par la perspective de droits de douane américains renchéris à l'arrivée au pouvoir du président Donald Trump, susceptibles de bouleverser les échanges internationaux. Grands noms du secteur au Japon, NYK Line reculait de 1,42% et Mitsui O.S.K. Lines de 0,45%.
De son côté, l'aciériste Nippon Steel perdait 1,05%: selon la chaîne CNBC, les sidérurgistes américains Cleveland-Cliffs et Nucor préparent une contre-offre pour racheter leur concurrent U.S. Steel, dont l'acquisition par le géant japonais a été bloquée par Washington. Les cours du pétrole avaient accéléré lundi, propulsés par les nouvelles sanctions des Etats-Unis contre le secteur énergétique russe, de quoi réduire l'offre sur le marché mondial. Après cette forte hausse, sur fond de prises de bénéfices et de dollar renchéri, les prix reprennent leur souffle mardi dans les échanges asiatiques. Vers 04H00 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,18% à 78,69 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,325% à 80,75 dollars. A Hong Kong vers 04H00 GMT, l'indice Hang Seng grimpait de 1,41% à 19.141,13 points. L'indice composite de Shanghai avançait de 1,75%, celui de Shenzhen de 2,78%. De son côté, le dollar se ballotait au gré des attentes sur les futures mesures économiques et commerciales de Donald Trump, sur fond d'écart croissant entre la politique monétaire américaine et celle des autres grandes économies du globe. Vers 04H15 GMT, le billet vert grimpait de 0,04% face à la devise nippone, à 157,53 yens pour un dollar. Il se renforçait de 0,56% face à la monnaie commune européenne, à 1,0251 dollar pour un euro.

DANS LE CADRE DE SA PREMIÈRE OPÉRATION POUR COMPTE PROPRE

La banque italienne Intesa achète €1 million en bitcoins

La plus grande banque italienne, IntesaSanpaolo, a réalisé lundi sa première transaction pour compte propre sur le bitcoin en investissant 1 million d'euros dans la plus grande monnaie numérique du monde, selon une note interne consultée par Reuters.
Intesa a lancé une activité pour compte propre dans les actifs numériques en 2023 et a commencé l'année dernière à gérer des transactions au comptant avec des crypto-monnaies.
Le bitcoin a plus que doublé de valeur en 2024, grâce à l'approbation par l'autorité américaine de régulation des marchés des fonds négociés en Bourse liés à son prix au comptant, et à l'optimisme quant à l'assouplissement des obstacles réglementaires sous l'égide du futur président américain Donald Trump.
Alors que le bitcoin flirte avec la barre des 100.000 dollars (97.513,41 euros), certains analystes s'attendent à ce que sa valeur fasse plus que doubler d'ici la fin de l'année.
L'opération réalisée lundi par Intesa a été rapportée pour la première fois par le quotidien italien La Stampa.

CAC40

Repli mesuré

La Bourse de Paris a terminé dans le rouge mais de manière contrôlée alors que la perspective de taux d'intérêt durablement élevés aux Etats-Unis, confortée par les solides données sur l'emploi mensuel de vendredi dernier, continue de peser.
Par ailleurs, la hausse des prix du pétrole en réaction à de nouvelles sanctions américaines contre la Russie fait peser un risque sur l'inflation (baril de Brent +3% à 81,50 dollars / TotalEnergies +1,21% à 55,92, Vallourec +1,60% à 18,095 et Viridien +1,87% à 60).
En Chine, l'activité du secteur des services a progressé en décembre à son rythme le plus important en sept mois, portée par le bond de la demande intérieure, tandis que les commandes venues de l'étranger ont décliné, illustrant les risques qui pèsent sur la deuxième économie mondiale, L'indice PMI des services calculé par Caixin/S&P Global s'est en effet établi à 52,2 contre 51,5 en novembre, comme attendu, soit à nouveau au-dessus du seuil de 50 qui sépare contraction et expansion de l'activité.
Sanofi (-0,67% à 94,97) a souligné que le Sarclisa, un anti-CD38, a été approuvé en Chine pour le traitement du myélome multiple en rechute ou réfractaire de l'adulte.
BioMérieux (+3,58% à 110) a conclu un accord en vue d'acquérir la totalité de SpinChip Diagnostics, une start-up norvégienne spécialisée dans les tests immunoessais, pour une valeur d'entreprise totale de 138 ME.
McPhyEnergy (+4,76% à 1,32), spécialiste de la technologie et de la fabrication d'électrolyseurs, a pourtant révisé à la baisse son chiffre d'affaires escompté pour l'exercice 2024 autour de 11 ME et non plus dans une fourchette entre 18 et 22 ME comme communiqué le 29 octobre dernier.
Goldman Sachs a relevé sa recommandation sur Eurazeo (+3,73% à 75,15) de Neutre à Acheter.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 13 Janvier 2025
Valeur : 15 Janvier 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	136.1085	136.1235
1	EUR	EURO	139.3751	139.4177
1	GBP	POUND STERLING	165.2805	165.3791
100	JPY	JAPANESE YEN	86.4785	86.4935
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5639	18.5662
1	CHF	SWISS FRANC	148.4766	148.5740
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.3102	94.3402
1	DKK	DANISH KRONE	18.6445	18.6483
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.0993	12.1038
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	11.8608	11.8677
1	AED	UAE DIRHAM	37.0535	37.0636
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.2569	36.2648
1	KWD	KUWAITI DINAR	440.6232	440.9572
1	TND	TUNISIAN DINAR	41.9233	42.3447
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5166	13.5181
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.3987	27.5392
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.4199	3.4305
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.5800	176.5800

STAR UP FRANÇAISES

L'IA générative soutient des levées en fonds en berne

Le secteur de l'intelligence artificielle (IA) générative a de nouveau tiré son épingle du jeu parmi les levées de fonds réalisées l'an passé par les start-up françaises, qui ont globalement obtenu moins d'argent qu'en 2023, selon un bilan du cabinet EY publié lundi. En 2024, les investissements dans les jeunes pousses des nouvelles technologies ont baissé de 7% sur un an, pour atteindre 7,8 milliards d'euros au total.
Après un pic post-Covid qui a duré jusqu'en 2022, le secteur a connu un retour à la normale qui s'est traduit par des investissements moins élevés.En 2024, après un premier semestre identique à celui de l'année précédente, la seconde partie de l'année a vu les investissements chuter de 14%. Un phénomène que Franck Sebag, associé chez EY, attribue notamment à la dissolution de l'Assemblée nationale début juin, facteur d'"incertitude". Le segment des logiciels s'est à nouveau positionné en tête des domaines les plus attractifs, avec 3 milliards d'euros récoltés, dopé par des levées de fonds massives vers des start-up spécialisées dans l'IA. Figure de proue du secteur en France, Mistral AI a réalisé la plus importante levée de fonds française, à hauteur de 521 millions d'euros, devant Poolside AI (453 millions d'euros). Si la France reste le pays le plus attractif pour les investissements dans les start-up au sein de l'Union européenne, elle reste loin derrière le Royaume-Uni (14,1 milliards d'euros) et l'écart avec l'Allemagne (7,4 milliards d'euros) s'amenuise.
Mais les jeunes pousses françaises se démarquent sur le terrain de l'IA, avec des montants investis quasiment aussi élevés que pour les start-up d'IA britanniques (1,6 milliard de dollars).
Après une année 2023 prolifique, le secteur des greentech (les start-up spécialisées dans les questions environnementales) a quant à lui vu ses investissements reculer de 29%, à 1,9 milliard d'euros. Il reste néanmoins le second secteur le plus attractif.
Le paysage français des start-up reste en outre très concentré autour de Paris. En 2024, la région Ile-de-France a récolté à elle seule deux tiers des investissements.

SELON LA BANQUE DE FRANCE

Les dossiers de surendettement ont bondi de 10,8% en 2024 par rapport à 2023

L'institution a reçu 134.803 dossiers l'an dernier. Plus que l'année précédente, mais toujours moins qu'en 2019. Le nombre de dossiers de surendettement a bondi de 10,8% en 2024 par rapport à 2023, selon les chiffres publiés mardi par la Banque de France, dans un climat économique morose pour le pouvoir d'achat.

La Banque de France a reçu l'an dernier 134.803 dossiers. Ce nombre reste cependant inférieur à celui de 2019, considérée comme l'année de référence avant les perturbations dues à la pandémie de Covid-19.
Les nouvelles inscriptions au FICP (fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers), qui recense notamment les personnes ayant rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ont augmenté de 3,1% en 2024 par rapport à 2023, à 908.636.
Les inscriptions à ce fichier n'engendrent pas forcément le dépôt d'un dossier de surendettement, qui est une démarche volontaire de la part de la personne concernée.
Le nombre d'inscrits au fichier central des chèques (FCC), qui recense les personnes ayant émis un chèque sans provision ainsi que celles s'étant vu retirer leur carte bancaire à la suite d'un usage abusif, recule en revanche de 10,9% sur l'année 2024 par rapport à 2023, à 695.184. Le nombre de désignations de banques au titre du droit au compte est lui aussi en baisse, diminuant de 3,2% entre 2023 et 2024, à 29.295 l'an dernier.
En cas de refus d'un établissement bancaire ou d'absence de réponse sous 15 jours après une demande d'ouverture de compte, un particulier peut saisir la Banque de France et se voir ouvrir gratuitement un compte de dépôt assorti de services bancaires de base dans un autre établissement. Près de 2 millions de particuliers ont réalisé l'an dernier «une demande d'informations ou d'accompagnement» auprès la Banque de France sur des thématiques d'inclusion financière, précise-t-elle, au guichet, par téléphone, par courrier ou via son site internet.

L'OCDE échoue à s'accorder sur l'arrêt du soutien public aux énergies fossiles

Les pays développés de l'OCDE ont échoué à trouver un accord sur l'arrêt progressif des mesures publiques de soutien financier aux industries fossiles, à quelques jours de l'investiture du climatosceptique Donald Trump à la Maison-Blanche.
"Malgré de nombreux mois de négociations et de travail acharné, les pays de l'OCDE participant aux négociations n'ont pas été en mesure de parvenir à un accord pour davantage restreindre le soutien [public] aux projets liés aux combustibles fossiles", a expliqué l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans une déclaration transmise à l'AFP.
L'objectif des discussions, qui ont démarré à la mi-novembre, était d'interdire progressivement le soutien à l'industrie fossile à travers des garanties ou des prêts, ciblant en particulier les aides des agences de crédit export en faveur de l'industrie du pétrole et du gaz.
Ce projet, soutenu par l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada, a fait l'objet d'une opposition de la part des États-Unis.
"Cette question pourra être rediscutée à l'avenir", a souligné l'organisation basée à Paris, sans donner plus de détails sur le calendrier.
"En attendant, tout participant qui le souhaite est libre de se joindre à ceux qui ont déjà adopté volontairement des conditions plus restrictives" en matière d'aides aux énergies fossiles, a ajouté l'OCDE.
Selon les ONG climatiques, les agences de crédit export sont les plus gros financeurs publics de l'industrie des énergies fossiles, ayant notamment permis l'émergence du gaz naturel liquéfié (GNL) à travers la contribution à plus de 80% des nouveaux projets de terminaux d'export de GNL entre 2012 et 2022.

ITALIE

Légère hausse de la production industrielle en novembre

La production industrielle en Italie a enregistré une légère hausse de 0,3% en novembre sur un mois après être restée stable en octobre, a indiqué mardi l'Institut national des statistiques (Istat). En moyenne, sur la période de septembre à novembre, la production industrielle a baissé de 0,4% par rapport aux trois mois précédents.
Le secteur de l'énergie a vu sa production augmenter en novembre sur un mois de 1,6%, les biens de consommation de 0,9% et les biens intermédiaires de 0,3%. En revanche les biens d'équipement ont baissé de 0,6%. Par rapport à novembre 2023, la production industrielle a reculé de 1,5%, en données corrigées des effets de calendrier.

ETATS-UNIS

Les dommages des incendies en Californie dépassent les 250 milliards de dollars

Les dommages économiques causés par les incendies de forêts qui font rage en Californie, dans le comté de Los Angeles, dépassent les 250 milliards de dollars, a indiqué mardi la société de conseil AccuWeather. "Ce brasier qui se déplace rapidement, poussé par le vent, a provoqué les incendies de forêts les plus coûteux de l'histoire moderne des Etats-Unis", a déclaré Jonathan Porter, météorologue en chef d'AccuWeather. L'entreprise a estimé les dommages causés par la catastrophe à entre 250 et 275 milliards de dollars, soit plus que les dommages causés par l'ouragan Helen en 2024 et que l'ensemble de la saison des incendies de forêts en 2020. Un peu plus tôt, le président élu des Etats-Unis, Donald Trump, a comparé les incendies en Californie à une frappe nucléaire. Il a souligné que "la dévastation est plus importante que si une attaque nucléaire avait été menée". M. Trump a également laissé entendre que le nombre de morts augmenterait considérablement par la suite. Les incendies ont commencé à progresser dans le comté de Los Angeles le 7 janvier. Selon les météorologues, la propagation rapide des incendies s'explique par un temps sec et très venteux. La superficie totale des incendies dans le comté a dépassé les 16.000 hectares. Le feu a détruit plus de 12.300 bâtiments, y compris des propriétés de célébrités situées dans des zones prestigieuses. Selon les dernières informations, 24 personnes sont décédées.

Londres veut interdire aux organismes publics de payer des rançons aux cybercriminels

Le gouvernement britannique présente ce mardi 14 janvier plusieurs mesures pour lutter contre les cyberattaques.
Le gouvernement britannique veut interdire aux organismes publics et aux propriétaires d'infrastructures stratégiques de payer des rançons lorsqu'ils sont victimes de rançongiciels, a annoncé mardi 14 janvier le ministère de l'Intérieur, entre autres mesures proposées pour lutter contre les cybercriminels. Selon le Home Office, ces attaques, «largement menées par des groupes criminels affiliés à la Russie», sont «la menace la plus immédiate et la plus perturbatrice pour le système britannique d'infrastructures essentielles».
L'objectif est de «réduire le flux de rançons versées aux groupes cybercriminels et de recueillir des renseignements pour aider à les cibler et perturber leur action», explique le ministère dans un communiqué. Ces groupes opèrent en s'introduisant dans le système informatique d'une organisation, en bloquent les données et réclament de l'argent pour les débloquer. En cas de refus, les données peuvent par exemple être revendues sur le dark web. «Avec un montant évalué à un milliard de dollars qui sont récupérés par les responsables de rançongiciels dans le monde en 2023, il est essentiel que nous agissions pour protéger la sécurité nationale», a déclaré le secrétaire d'Etat à la Sécurité Dan Jarvis, cité dans le communiqué. «Aujourd'hui marque le début d'une étape essentielle pour protéger l'économie britannique et assurer la sécurité des entreprises et des emplois», a-t-il ajouté.

Attaques contre des hôpitaux et la Royal Mail

Entre septembre 2023 et août 2024, 430 cyberattaques ont été traitées par le Centre national de cybersécurité (NCSC), dont 13 attaques au rançongiciel. Parmi les cibles figuraient des hôpitaux londoniens et la compagnie de la poste britannique Royal Mail. Outre l'interdiction de payer une rançon faite aux organismes publics et aux infrastructures stratégiques, le gouvernement britannique veut rendre obligatoire le signalement d'attaques au rançongiciel, afin d'améliorer les connaissances des autorités sur leurs auteurs.
Il entend créer un «régime de prévention des paiements de rançon» afin d'accompagner les victimes de rançongiciels, entreprises comme individus.
En début d'année 2024, l'Agence britannique de lutte contre la criminalité (NCA) a contribué à démanteler LockBit, un des principaux groupes de cybercriminels dans le monde et le plus actif en matière de rançongiciels. «Les organisations de toute taille doivent bâtir leur défense contre les cyberattaques, en particulier les rançongiciels», a insisté Richard Horne, le directeur général du NCSC, cité dans le communiqué. Les mesures dévoilées mardi sont pour le moment des propositions, soumises à une consultation jusqu'à début avril par le gouvernement.

Nouvelle BMW Série 3 hybride : 292 ch et jusqu'à 100 km en électrique pour quoi faire ?

À l'occasion d'un anecdotique restylage en juillet dernier, la Série 3 hybride rechargeable a reçu une batterie à la capacité quasi doublée promettant une autonomie électrique exemplaire, histoire de retarder le démarrage de son moteur essence et des plaisirs coupables qui vont avec. Le hic, c'est que le prix laisse planer un doute quant à sa compétitivité face aux modèles thermiques et électriques. Exemple avec un break quatre roues motrices…

A priori, la technologie hybride rechargeable réunit le meilleur de deux mondes énergétiques. Au quotidien, les quelques dizaines de kilomètres d'autonomie en électrique permettent d'effectuer tout ou partie des trajets sans consommer une goutte d'essence (avec de belles économies quand on charge à domicile) et, lors des longs voyages, le moteur thermique prend la relève pour éviter les arrêts recharges qu'imposerait un véhicule 100 % électrique.

Le concept paraît d'autant plus intéressant que les progrès sont constants. La preuve avec cette nouvelle version hybride rechargeable 30e de la Série 3 cru 2024 qui, en recevant une batterie de 22,3 kWh bruts, ou 19,5 kWh utiles, au lieu de 12 précédemment (11,15 nets), voit son autonomie électrique passer d'environ 60 km à plus de 100 km. Du moins en berline propulsion, notre break quatre roues motrices xDrive en promettant une dizaine de moins, soit 91 km en cycle mixte.

Intéressant, puisque quasiment au niveau de la Mercedes Classe C "Plug In" qui fait référence avec une pile balaise de 25,4 kWh bruts. D'autant plus que l'électromoteur situé en amont de la boîte auto 8 vitesses s'annonce suffisant avec 109 ch et 265 Nm disponibles instantanément. Et quand il s'en mêle, le pétillant quatre cylindres 2.0 turbo ajoute 184 ch pour une cavalerie cumulée comptant 292 membres au maximum.

Année noire pour Audi, qui perd une place et se fait dépasser par Tesla

Audi, en perte de vitesse sur de nombreux marchés, a vendu moins de voitures que Tesla en 2024. Un signal que la marque allemande analyse plutôt comme une année de "transition". Mais il faudra réagir vite.

Qu'est-ce qu'une marque premium ? La question, qui ne présente en apparence aucun piège, a toutefois ses limites. Peut-on ranger Tesla dans le premium ? Certains de nos confrères estiment que le qualificatif est usurpé pour la marque américaine, d'autres pensent qu'elle rivalise effectivement avec les constructeurs allemands que sont Mercedes, BMW et Audi, en tout cas dans certaines catégories. Il est vrai qu'avec seulement deux modèles de moyenne gamme (les S, X et Cybertruck se vendent peu), Tesla apparaîtrait presque plus comme un constructeur généraliste haut de gamme. Reste que, dans les chiffres, Tesla est aujourd'hui passé devant Audi pour la première fois de l'histoire sur un an. Mais ce résultat, que l'on ne pouvait pas forcément prédire il y a quelques années, n'est pas seulement expliqué par la réussite de la firme californienne. C'est aussi le résultat d'une année à oublier pour Audi, faite de lancements retardés, de produits en manque de compétitivité sur certains segments et de difficultés en Chine.

Audi dans le rouge

Après Porsche ou Mercedes, Audi est donc le troisième constructeur allemand à publier des chiffres dans le rouge pour 2024. Seul BMW a limité la casse (-4% avec 2,45 millions de ventes). Les Anneaux ont vendu 1,67 million de voitures neuves dans le monde l'an dernier, soit une baisse de 11,8% par rapport à 2023, et ce sont surtout les chiffres par marché qui interpellent, puisque la marque allemande est en baisse partout : -21,3% en Allemagne, -13% en Amérique du Nord, -10,9% en Chine, alors que le constructeur y vend depuis peu des modèles inédits sous une marque jumelle, dénommée Audi mais sans les anneaux. Nul ne sait si, à terme, la gamme européenne disparaîtrait au profit des Audi sans anneaux, mais cette stratégie viserait à redorer l'image du constructeur d'Ingolstadt dans l'Empire du Milieu. Une tentative qui ne changera rien à l'autre constat : des ventes d'électriques insuffisantes, avec 164 000 "zéro émission" écoulées dans le monde l'an passé (environ 9% de son total), avec carrément une baisse de 33% des ventes d'électriques sur son propre marché, Audi n'y ayant écoulé que 22 000 voitures en 2024.

Le directeur général ne s'alarme toutefois pas au regard de ces résultats, annonçant simplement que 2024 était une année de transition et que 2025 sera plus dynamique avec l'arrivée, notamment, du tout nouveau Q3, en perte de vitesse face à un BMW X1 qui rafle tout en Europe. Les Anneaux compteront également sur la gamme A6, qui sera 100% thermique ou hybride et rassemblera les modèles break et Sportback, en remplacement de la gamme A6 qui devient électrique.

Croyez-le ou non, mais la voiture électrique se vend de mieux en mieux

Si elle stagne en France et même baisse en Allemagne, la voiture électrique progresse assez sensiblement au niveau mondial. La tendance est-elle à la démocratisation ?

Qu'on se le dise, la voiture électrique reste une affaire de pays riches. Le Mauritanien ou le Népalais n'est probablement pas au fait que la voiture de l'année en Europe est une électrique et qu'il existe un marché qui se développe. Une mobilité encore onéreuse, qui implique en outre des infrastructures complexes puisqu'elles nécessitent des liaisons physiques sur des centaines, voire des milliers de kilomètres pour raccorder le client final qui viendra se brancher pour recharger. Contrairement au pétrole, l'électricité ne se stocke pas (facilement) pour être transportée ! Mais si la voiture électrique est une affaire de "riches", il ne faut pas pour autant en éluder sa croissance encore bien présente en 2024, malgré le constat que l'on a pu faire toute l'année sur l'Europe et la France. La voiture dépourvue de moteur à combustion a effectivement connu un gros coup d'arrêt chez nous l'année dernière, mais en dézoomant un peu, la situation de l'électrique est un peu plus nuancée avec d'autres régions du monde qui progressent.

L'électrique progresse (presque) partout

Le géant de l'analyse de marchés Benchmark Company vient de compiler les données 2024 des ventes d'électriques dans le monde : 17,1 millions de voitures neuves électriques ont été vendues l'année dernière, en progression de 25 % par rapport à 2023. Evidemment, la Chine n'est pas étrangère à cette hausse puisque ses ventes ont augmenté de 40 %. En contraste avec la situation européenne qui voit les électriques baisser de 3 % en comptant le Royaume-Uni (400 000 électriques immatriculées en 2024, + 20 %) qui n'a pas suffit à compenser le ralentissement assez marqué des véhicules légers zéro émission en Allemagne. Notons au passage que les chiffres comprennent à la fois les véhicules particuliers et les utilitaires légers, qui sont ceci dit encore très peu électrifiés.

- Ventes mondiales : 17.1 million, + 25%
- Chine : 11 million, + 40%
- EU & EFTA & UK : 3.0 million, - 3%
- USA & Canada : 1.8 million, + 9%
- Reste du monde : 1.3 million, +2 7%

En attendant les chiffres définitifs de 2024, avec 17,1 millions d'unités, les électriques devraient représenter environ 15 % du marché automobile mondial, une valeur proche de la part de marché que l'on observe en France ces derniers temps. Mais la Chine reste le "moteur" mondial du véhicule électrique avec sa multitude de marques et de modèles bon marchés.

Le Vision Pro d'Apple en attente d'une app providentielle

Malgré sa technologie de pointe largement saluée, le casque de réalité virtuelle d'Apple est cher et son adoption par les particuliers et les entreprises reste limitée.

1ère partie

Le 2 février 2024, Apple lançait le Vision Pro avec un grand battage médiatique. Depuis, le fabricant espère toujours que son casque de « calcul spatial » généralisera enfin l'usage de la réalité virtuelle ou mixte. Mais, avec un prix de départ de 3 999 € et un déploiement échelonné dans les pays autres que les États-Unis, l'idée d'une adoption large de l'équipement apparaît très optimiste. Selon Bloomberg, moins de 500 000 Vision Pro ont été vendus à ce jour, un chiffre corroboré par des estimations émanant d'autre sources et qu'Apple a refusé de commenter. « Ces volumes ne sont pas extraordinairement élevés, et je ne pense pas qu'il y ait de quoi s'emballer », a déclaré Ramon Llamas, directeur de recherche au sein du cabinet IDC.

Pour l'analyste, ce Vision Pro n'est qu'une première itération, et comme d'autres produits Apple de première génération, il mettra un certain temps à trouver un public plus large. « Il faut bien commencer quelque part, et Apple a pris les devants », a-t-il justifié. « Les équipes d'Apple ont fait un très bon travail en termes d'interface utilisateur et d'affichage et on ne peut absolument pas considérer ce lancement comme un échec. » Malgré certains handicaps, en particulier son prix élevé et la rareté des cas d'usage, Ramon Llamas pense « qu'il est trop tôt pour tirer un trait sur l'appareil ou sur la stratégie AR/VR plus large d'Apple », ajoutant que « Apple étant capable de livrer rapidement de nouvelles version, Le Vision Pro actuellement sur le marché paraîtra très désuet quand les Vision Pro Gen. 2 ou Gen. 3 sortiront. »

Les ventes de Vision Pro ne représentent qu'une petite fraction du nombre d'iPhones vendus chaque année (plus de 200 millions par an ces dernières années). Il en va de même pour les autres produits Apple : les iPad, Macbook et Apple Watch se vendent par dizaines de millions chaque année. Mais il est clair que ces produits sont bien établis, alors que le marché des appareils AR/VR est encore balbutiant. Selon IDC, environ 6,8 millions d'équipements dédiés à la réalité virtuelle ou mixte ont été vendus dans le monde en 2023, contre plus d'un milliard de smartphones. Et le cabinet estime à 9,7 millions les livraisons d'appareils AR/VR en 2024. Selon Tuong Nguyen, directeur analyste chez Gartner, il pourrait s'écouler plus de dix ans avant que l'adoption des casques comme le Vision Pro ne se généralise. « Quelques centaines de milliers d'appareils Vision Pro vendus, c'est déjà bien », a-t-il déclaré. « C'est un bon début pour un long voyage. »

Difficultés de croissance

Si, lors de son lancement, tout le monde a reconnu la prouesse technique impressionnante que représente le Vision Pro, ce dernier présente aussi des inconvénients majeurs qui empêchent son utilisation régulière. Parmi eux, le manque de contenu, la faible autonomie de la batterie, le poids contraignant pour la nuque et, le plus gros d'entre eux sans doute, le prix. Pour beaucoup, le Vision Pro offre surtout un aperçu de ce que sera l'informatique de demain et peu le voient comme un appareil grand public. Près d'un an après son lancement, le Vision Pro reste un produit en quête d'identité, avec un cas d'usage clé toujours insaisissable. « L'annonce de l'Apple Vision Pro a suscité beaucoup d'enthousiasme », reconnaît Avi Greengart, président et fondateur du cabinet Techsponential. « Malheureusement, ce battage n'a pas été accompagné d'une application ou d'un ensemble d'applications qui auraient fait oublier le coût du casque ou son manque de confort, ou quoi que ce soit fasse vouloir à tout prix cet appareil ». Mais c'est ainsi que les plateformes évoluent : VisiCalc, le logiciel tableur et killer app qui a transformé l'Apple II en outil commercial, n'est pas né en un jour, ni Excel. « Il faudra donc du temps. » Pourtant, Apple a ratissé large en proposant des utilisations potentielles pour son casque, en commençant par le divertissement. Et le Vision Pro a été plébiscité pour l'expérience immersive - bien que solitaire - qu'il fournit dans ce domaine. Reste qu'Apple a du mal à cultiver un écosystème d'applications et de contenus qui pourraient inciter les utilisateurs à acheter son casque.

Un rapport du Wall Street Journal publié en octobre 2024 soulignait la difficulté à attirer les développeurs sur la plateforme, et l'absence d'applications natives de grands noms comme YouTube et Netflix, même si HBO Max et Disney+ sont proposées. « Certaines des expériences de divertissement les plus remarquables sont déjà disponibles pour l'Apple Vision Pro, mais elles ont tendance à être relativement courtes », a fait remarquer M. Greengart. « Il n'y a pas encore de contenu sportif ou musical régulier, par exemple un abonnement à une équipe de la NBA ou de la NFL qui permettrait de regarder les matchs depuis la ligne des 50 yards », a-t-il ajouté. « La lenteur de l'adoption a dissuadé certaines entreprises de créer des applications Vision Pro », a aussi regretté Jan Solecki, responsable de la stratégie produits et de la croissance chez Nomtek, une agence de développement de logiciels spécialisée dans les applications mobiles et AR/VR. « Elles attendent de voir comment fonctionnera la plateforme, mais ne se précipitent pas pour se lancer », a-t-il déclaré. Un certain nombre de fournisseurs d'applications de méditation avaient bien envisagé l'usage du Vision Pro, mais « ils ont estimé qu'il n'y avait pas la base d'utilisateurs nécessaire », a rapporté M. Solecki.

Outre la vidéo et les environnements virtuels, une caractéristique notable de la version 2.0 de VisionOS est la possibilité qu'elle offre de transformer de vieilles photos en images 3D « spatiales ». Cet ajout relativement simple s'est avéré populaire auprès des utilisateurs. Le jeu est souvent l'une des principales utilisations des appareils de réalité virtuelle ou mixte, mais Apple ne semble pas particulièrement intéressée par ce domaine. La détection oculaire et les entrées gestuelles d'Apple sont bien adaptées à certaines tâches, mais la plupart des jeux nécessitent une manette et la Vision Pro est handicapée par un manque de prise en charge matérielle. Pour remédier à ce problème, Apple aurait conclu un partenariat avec Sony pour permettre l'utilisation de ses manettes PlayStation VR. La productivité personnelle est une autre utilisation potentielle, sur laquelle s'appuie Apple dans ses documents marketing. Les applications de productivité Microsoft Word, Excel et PowerPoint, de même que les propres outils de productivité d'Apple sont disponibles sur le Vision Pro. Les mises à jour de VisionOS intervenues ces derniers mois ont facilité l'utilisation du casque en conjonction avec un ordinateur portable Macbook, notamment la possibilité de connecter une souris Bluetooth et d'afficher le clavier d'un Macbook dans un environnement virtuel. Il existe également un mode écran large, et même une option d'écran ultra-large avec la version 2.2 de VisionOS. « Il est possible de disposer des fenêtres tout autour de son espace, de son espace physique, et de créer l'équivalent d'une configuration à six moniteurs, et c'est assez excitant », a expliqué M. Greengart.

Le poids de l'appareil, d'environ 600 g, rend son utilisation prolongée difficile. « Mais les sangles de remplacement développées par des fournisseurs tiers promettent d'alléger ce poids », a encore indiqué M. Greengart. « Ce qui a surtout amélioré le casque, ce n'est pas la mise à jour logicielle, mais la mise à jour matérielle », a-t-il insisté, évoquant les options proposées par des sociétés comme Annapro et le fabricant d'appareils médicaux ResMed. Cependant, aucune de ces solutions « ne peut changer le fait que le casque est toujours un ordinateur assez lourd qui se porte sur le visage », a-t-il ajouté. « C'est l'une des plus grandes contraintes du Vision Pro aujourd'hui. Ce n'est pas la chose la plus confortable à porter pendant de longues heures. »

(A suivre)

Mots fléchés

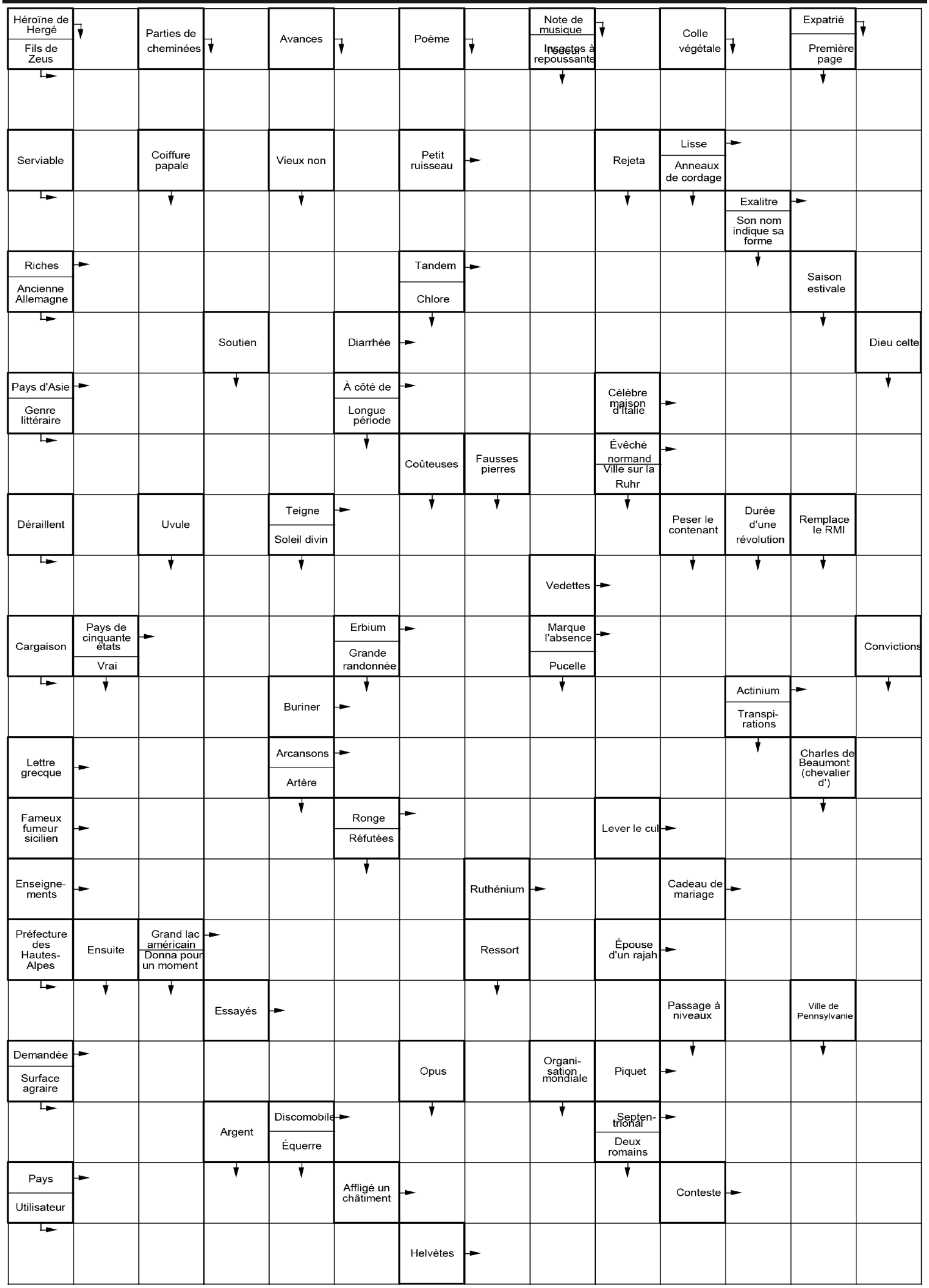

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 15 janvier 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

ALGÉRIE- ARABIE SAOUDITE

Signature d'une convention pour l'organisation de la prochaine saison du hadj

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, et le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, ont signé, mardi à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, a indiqué un communiqué du ministère. "Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfiq Al-Rabiah, ont signé, à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, en présence du Consul général de l'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, du Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) et de cadres de l'Office", a précisé la même source.

COOPÉRATION

Larbaoui reçoit les ambassadrices des Etats-Unis et de la Slovénie

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Mme Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience a permis aux deux parties d'examiner "l'état des relations privilégiées entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique et les différents aspects de la coopération bilatérale" et de mettre en avant "la volonté commune qui anime les dirigeants des deux pays et leur souci de renforcer le partenariat algéro-américain dans divers domaines et de l'étendre et de le diversifier au service des intérêts communs des deux pays et peuples amis". Les deux parties ont également passé en revue "les questions régionales et internationales d'intérêt commun", soulignant "l'importance de l'intensification de la concertation bilatérale entre les deux pays pour relever les défis communs au service de la paix, de la stabilité et du développement, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations Unies", selon le communiqué.
Le Premier ministre M. Nadir Larbaoui a reçu également l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie, Mme Kramburger Mendak. Cette rencontre «a été l'occasion d'aborder l'état et les perspectives des relations algéro-slovènes et de passer en revue les différents volets du partenariat bilatéral dans divers domaines notamment dans le secteur économique, à la lumière des résultats de la visite effectuée par le Premier ministre slovène M. Robert Golob, en Algérie et des entretiens qu'il a eus, à cette occasion, avec le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune», précise la même source. Les deux parties ont également évoqué «les questions régionales et internationales d'actualité notamment les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, soulignant la poursuite de la coordination commune, en tant que membres non permanents au Conseil de sécurité, concernant les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil onusien», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-ZIMBABWE

Les opportunités des échanges commerciaux sont multiples

L'ambassadeur de la République du Zimbabwe en Algérie, Vusumuzi Ntonga, a indiqué mardi à Oran que les opportunités des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Zimbabwe sont multiples. "L'Algérie produit beaucoup de denrées qui intéressent le Zimbabwe, et le Zimbabwe produit également beaucoup de produits que l'Algérie importe d'ailleurs", a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la 11e édition du Salon international des Industries agroalimentaires (SIAG). "Beaucoup de produits algériens peuvent être exportés vers le Zimbabwe, comme l'huile d'olive, qui est importée par le Zimbanwe de pays européens", a-t-il souligné, ajoutant que son pays produit du café et du thé, qu'il peut exporter à son tour vers l'Algérie. L'ambassadeur du Zimbabwe a estimé que la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) est une plateforme importante favorisant les échanges commerciaux entre les pays africains, soulignant l'importance de saisir les opportunités qu'elle offre. S'agissant des relations bilatérales entre les deux pays, M. Ntonga les a qualifiées de "très bonnes", estimant qu'il est temps de les renforcer par des échanges commerciaux et des partenariats économiques.

AVEC UN NIVEAU D'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DE 110,5% DU PIB

La France pataugе dans une situation économique «extrêmement grave»

La situation économique et financière de la France est "extrêmement grave" avec un niveau d'endettement extérieur qui ne cesse de croitre atteignant les 110,5% du PIB en 2023 et devant augmenter à 124,9% en 2029, a souligné une étude publiée par un média français spécialisé. Parue sous l'intitulé "La France en état d'urgence", dans le journal en ligne "Contrepoints", cette analyse a levé le voile sur une situation financière des plus catastrophiques jamais connue par l'Hexagone depuis 50 ans, avec un accroissement de sa dette extérieure et de son coût de plus en plus cher, alors que les dépenses de l'Etat ne cessent de s'alourdir et d'accentuer le niveau du déficit public. Signée par Claude Sicard, docteur en économie et auteur de plusieurs ouvrages, cette contribution a dévoilé les dessous de la réalité économique française en pointant du doigt la responsabilité des dirigeants français dans cette situation, qualifiée d"extrêmement grave" et caractérisée par des dépenses publiques "les plus élevées de tous les pays développés" et "des prélèvements obligatoires (impôts) record qui asphyxient l'économie". Cette analyse, livrée à la veille de l'intervention du Premier ministre français, François Bayrou, devant le Parlement à l'occasion de son discours de politique générale, a mis en avant les derniers développements connus en France, notamment la dégradation de sa notation de dette par l'agence américaine Moody's, l'inquiétude exprimée par le Fonds monétaire international (FMI) et la procédure engagée par Bruxelles en juillet 2024 contre le déficit "excessif". L'auteur a appuyé son analyse par des chiffres et données édifiants sur la crise qui sévit en France, en mentionnant que la dette du pays n'a pas cessé de croitre, passant de 20% du PIB en 1974 à 60% en 2000 et 96% en 2016 avant d'atteindre les 110,5% en 2023, en dépassant de loin les capacités financières de l'Etat. Durant la période d'exercice du président Emmanuel Macron, l'endettement de la France a augmenté de 1000 milliards d'euros, bien plus que tous ses prédécesseurs, a relevé l'économiste ajoutant que l'endettement va atteindre les 124,9% du PIB en 2029. Le paiement de cette dette est en passe de représenter le plus gros poste du budget de l'Etat, ce qui risque, a-t-il mentionné, d'amener la France à payer des amendes de la Commission européenne pour "dépassement du montant autorisé de la dette et du déficit budgétaire". Parallèlement au diagnostic établi sur l'endettement extérieur, l'auteur a dressé aussi un état des lieux catastrophiques sur l'activité économique de la France. Il a évoqué notamment le déclin du secteur industriel, qui ne contribue à la formation du PIB que pour 10% seulement, alors qu'il s'agissait de 23% ou 24% en Allemagne ou en Suisse. "La France est, aujourd'hui, le pays le plus désindustrialisé d'Europe, la Grèce mise à part", s'est-il offusqué. Abordant les prévisions émises sur les perspectives de l'économie française pour les prochaines années, l'auteur n'a pas été non plus optimiste. Il a cité un faible taux de croissance de seulement 1%. Appelant le Premier ministre et le Parlement à s'entendre d'ors et déjà sur "comment répartir les économies à réaliser entre les deux grands postes de dépenses publiques (fonctionnement et sociales)", il a estimé que "l'effort à consentir va être très important, une quarantaine de milliards d'euros d'économies en moyenne par an d'ici à 2029".

INTEMPÉRIES

Plusieurs routes coupées en raison de l'accumulation de la neige

Les intempéries enregistrées dans plusieurs régions du pays, au cours des deux derniers jours, ont entraîné la fermeture de plusieurs routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW), en raison de l'accumulation de la neige, et les efforts des services de la Gendarmerie nationale et des autorités concernées se poursuivent pour la réouverture de différents tronçons routiers. Dans une déclaration à l'APS, mardi, le responsable de la communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, le Sergent-chef, Abdelhamid Amrani, a précisé que plusieurs routes demeurent fermées à la circulation, notamment dans les wilayas de Bejaïa, Tizi Ouzou et Bouira, en raison de l'accumulation de la neige au niveau de 4 RN et deux CW. M. Amrani a en outre indiqué que les services de la GN poursuivaient les efforts, de concert avec les autorités locales, en vue de rouvrir les routes coupées. Dans la wilaya de Bejaïa, les efforts sont en cours pour rétablir la circulation sur la RN 26 "A". Quant au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, les autorités œuvrent à la réouverture des RN 30, 33 et 15, ainsi que les deux CW 253 et 251, tandis que le CW11 a été rouvert. Dans la wilaya de Bouira, les efforts se poursuivent pour la reprise du trafic sur les RN 15, 33 et 30. A Bordj Bou Arreridj, les RN 106 et 76, ainsi que le CW 135 ont été rouverts, tandis qu'un trafic routier difficile a été relevé au niveau du CW 43. Au niveau de la wilaya de Sétif, toutes les routes nationales bloquées ont été rouvertes, bien qu'une circulation difficile soit signalée au niveau de la RN 74. Quant à Jijel, le chemin de wilaya 135 a été également rouvert. Concernant la wilaya de Médéa, la RN 89 connait un trafic difficile, conclut le responsable.

MILA

Lancement du paiement électronique des droits d'assurance à la CRMA

Les services de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya de Mila ont lancé l'application du service de paiement électronique des droits d'assurance, a-t-on appris mardi auprès du directeur local de la caisse, Cherif Chorfi. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que l'opération a été lancée "début janvier courant" en application de l'article 207 de la loi 24-08 du 24 novembre 2024 portant loi de finance 2025 relatif au recours aux moyens de paiement autres que l'espèce à travers les circuits bancaires et financiers pour effectuer des transactions, dont les polices d'assurance obligatoires à l'instar de l'assurance véhicule. Pour généraliser le recours à ces moyens, les services de la CRMA de Mila ont acquis des terminaux de paiement électronique distribués à toutes ces agences pour permettre aux assurés d'y recourir pour effectuer leurs paiements. Une opération de sensibilisation des assurés à recourir à ce type de paiement a été menée outre leur envoi de SMS annonçant le lancement de l'opération de paiement électronique, a-t-on indiqué. Le même responsable a invité les assurés à se présenter à la CRMA menés de leurs cartes de paiement électronique bancaire ou postal pour souscrire leurs polices d'assurance.